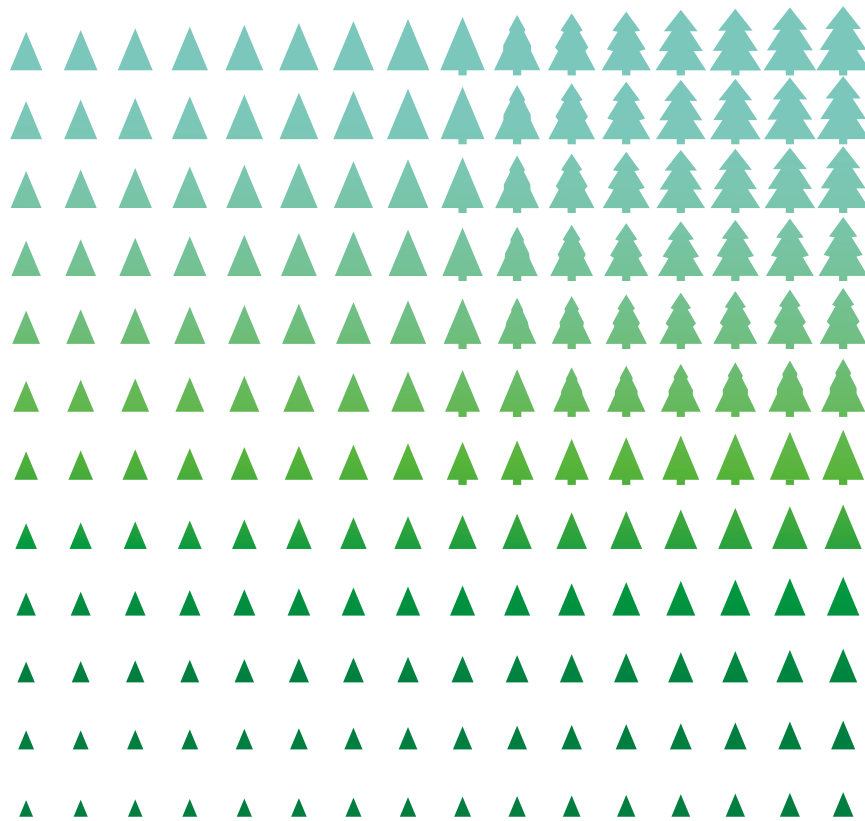




Conseil de  
**l'industrie  
forestière**  
du Québec



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019



## TABLE DES MATIÈRES

2

Mot du président  
du conseil  
d'administration

4

Mot du président-  
directeur général

6

Survol économique  
de l'année 2018

12

Conflits commerciaux  
avec les États-Unis

14

Des gestes concrets

17

Direction énergie  
et environnement

20

Les meilleures  
pratiques

22

L'expertise Cecobois

26

Une forêt de possibilités

31

Des normes de qualité

36

Gouvernance et structure  
organisationnelle

39

Comités  
et membres



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Bonjour à tous!

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel de votre CIFQ.

Avant d'aller plus loin, je tiens à saluer mon prédécesseur, M. Éric Bouchard, et à le remercier pour son travail et son engagement des dernières années pour notre association. Il me faut aussi souligner le travail de notre président-directeur général, M. Denis Lebel, qui nous fait profiter de sa grande expérience et de sa sagesse pour piloter des dossiers qui sont souvent sensibles et pleins de rebondissements imprévus. Il m'importe aussi de braquer les projecteurs sur des personnes trop souvent dans l'ombre, soit l'équipe du CIFQ, qui travaille de façon incessante à la poursuite des nombreux objectifs et mandats que vous leur confiez.

C'est aussi grâce à tous ceux qui s'impliquent que nous pouvons, encore une fois cette année, vous présenter en ces pages les avancées importantes réalisées cette année et les dossiers majeurs des derniers mois et portés par le CIFQ.

Comme vous le constatez au quotidien, notre industrie doit s'adapter aux nouvelles technologies pour garder sa place parmi les leaders de l'économie du Québec. Notre industrie est un moteur important de l'économie du Québec avec plus de 60 000 emplois directs et 17 % des exportations de la province. Chaque entreprise que le CIFQ représente contribue à créer la richesse de nos collectivités dans toutes nos régions, et ce, au quotidien. Je crois qu'il est important de s'en souvenir et d'en être fier.

Bien sûr, les variations importantes des prix, combinées à la taxe sur le bois d'œuvre résultant du cinquième conflit avec les Américains, nous occupent beaucoup. Soyez assurés que nous continuons de travailler sur ces enjeux.

À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement en octobre dernier et de la nomination d'un nouveau ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, nous avons multiplié les occasions afin de lui présenter nos préoccupations, nos idées et nos projets. Je dois dire que je suis satisfait de l'écoute que nous avons eue et du canal de communication constant et fluide que nous avons pu établir avec le ministre et son cabinet.

Nous continuons de progresser dans l'amélioration de notre gouvernance et de nos bonnes pratiques afin de réaliser des gains d'efficacité qui profiteront à tous nos membres. Nous poursuivons nos efforts afin de vous offrir le soutien et l'accompagnement dont vous avez besoin.

Je me réjouis également que le gouvernement nouvellement élu ait reconnu que la forêt est un allié de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques, tel que nous l'entendons et qu'un dialogue constructif soit établi entre le CIFQ et le gouvernement pour tenter de contrer la désinformation que nous subissons comme secteur depuis trop longtemps.

Justement, quel est l'avenir de la forêt? Nous maintenons le cap dans nos demandes afin de mettre en place un environnement d'affaires adéquat et compétitif au Québec, notamment en offrant une meilleure prévisibilité des travaux

forestiers et en mettant en place des changements significatifs au fonctionnement du Bureau de la mise en marché des bois (BMMB) pour que le prix de vente du bois rond reflète véritablement les prix du marché.

Au CIFQ, nous sommes persuadés que grâce à vous, chers membres, la forêt jouera un rôle central et stratégique dans la lutte aux changements climatiques grâce à ses propriétés uniques.

Meilleures salutations,

**Marco Veilleux**

*Vice-président développement des affaires  
et projets stratégiques  
Fortress Global Entreprises Inc.*

## MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chers membres,

Lorsque vient le temps de faire le bilan d'une année de travail, on se rend rapidement compte qu'il s'agit de faire une addition; en examinant attentivement les conditions de réussite, on constate que c'est la somme des gestes – les petits comme les grands – et des talents qui contribue à l'atteinte de nos objectifs. Au CIFQ, nous préconisons un travail collectif qui sait miser sur les talents de chacun.

Nous vous avons préparé ce rapport annuel afin de faire le bilan des efforts des personnes de grand talent qui œuvrent au sein de notre organisation. C'est le total des efforts déployés quotidiennement au cours des douze derniers mois qui donne aujourd'hui des résultats. Je l'ai bien appris au cours de ma carrière comme maire, comme député ou comme ministre, et je continue de préconiser une approche positive. Nous n'avons pas besoin de dénigrer les autres pour démontrer la valeur de la forêt et son importance dans la société québécoise.

Je suis particulièrement fier de nos travaux de la dernière année, justement parce qu'ils ont été menés en plein respect de nos valeurs d'ouverture et de collaboration.

Vous verrez que les accomplissements sont nombreux, que ce soit au niveau de l'économie, de la foresterie, de l'énergie, de l'environnement, de notre gouvernance ou de la campagne *Une forêt de possibilité*. Nous voulons l'établir comme le point de rencontre pour tous ceux qui aiment la forêt et veulent la faire croître.

Nous avançons rigoureusement dans cette direction, même s'il s'agit d'un travail de longue haleine. Il faudra du temps pour faire changer les perceptions, et je remercie chacune et chacun d'entre vous qui a contribué par ses efforts à redonner à la forêt québécoise la place qu'elle mérite en tant que source de fierté pour tous les Québécois.

Je remercie également ceux qui, comme nous, souhaitent mettre de l'avant la science et l'innovation pour prendre les décisions qui s'imposent afin que notre forêt soit encore florissante dans 1 an, 2 ans, 5 ans ou 25 ans, pour que nos membres puissent transmettre aux générations futures le fruit de leur travail.

Nous sommes déterminés à ne pas nous laisser distraire par les gens mal informés sur les réseaux sociaux qui partagent leurs impressions plutôt que les faits avérés. Je sais que vous êtes fiers de vos entreprises, de nos travailleurs et de nos forêts, et je le suis aussi. Je suis à votre disposition pour les mettre en valeur.

Nous avons pu nous réjouir, lors du dépôt du plus récent budget, de constater que le gouvernement reconnaissait l'importance du secteur forestier dans la lutte aux changements climatiques en soulignant que les arbres sont des outils de premier ordre pour lutter contre les gaz à effet de serre (GES). Nous le savons tous, la forêt est le meilleur allié du Québec dans ses efforts pour atteindre ses cibles de réduction de GES car les arbres en croissance séquestrent le CO<sub>2</sub>. Je suis persuadé que cela est de bon augure pour l'avenir et pour la suite de la campagne *Une forêt de possibilité*.

Je remercie M. Marco Veilleux, président du conseil d'administration du CIFQ, et les membres du conseil pour leur contribution constante à l'avancement de nos réflexions. Messieurs, votre appui m'est précieux.

C'est grâce aux efforts de toute notre équipe que nous pouvons envisager l'avenir de manière positive, malgré les nombreux écueils qui se dressent devant nous, et je m'en voudrais de ne pas remercier chacune et chacun des employés et des membres du CIFQ dont les efforts tout au long de la dernière année ont mené à toutes nos réussites. Je serais bien dépourvu sans cette équipe de personnes dévouées qui allient fougue et expérience et dont le professionnalisme est indéniable.

Merci de votre attention,

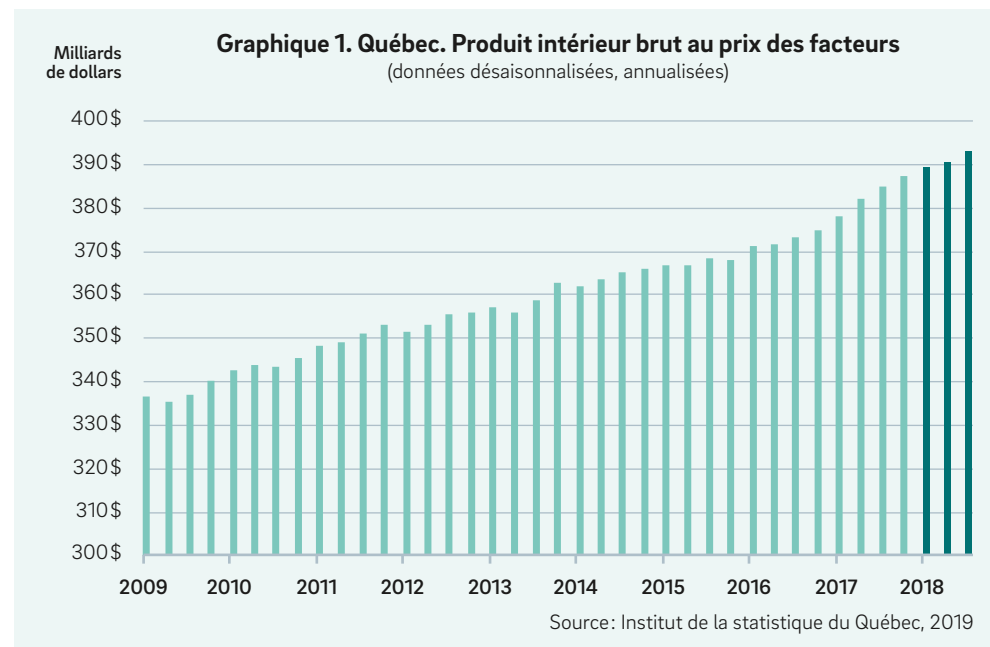
**Denis Lebel**  
Président-directeur général



# SURVOL ÉCONOMIQUE DE L'ANNÉE 2018

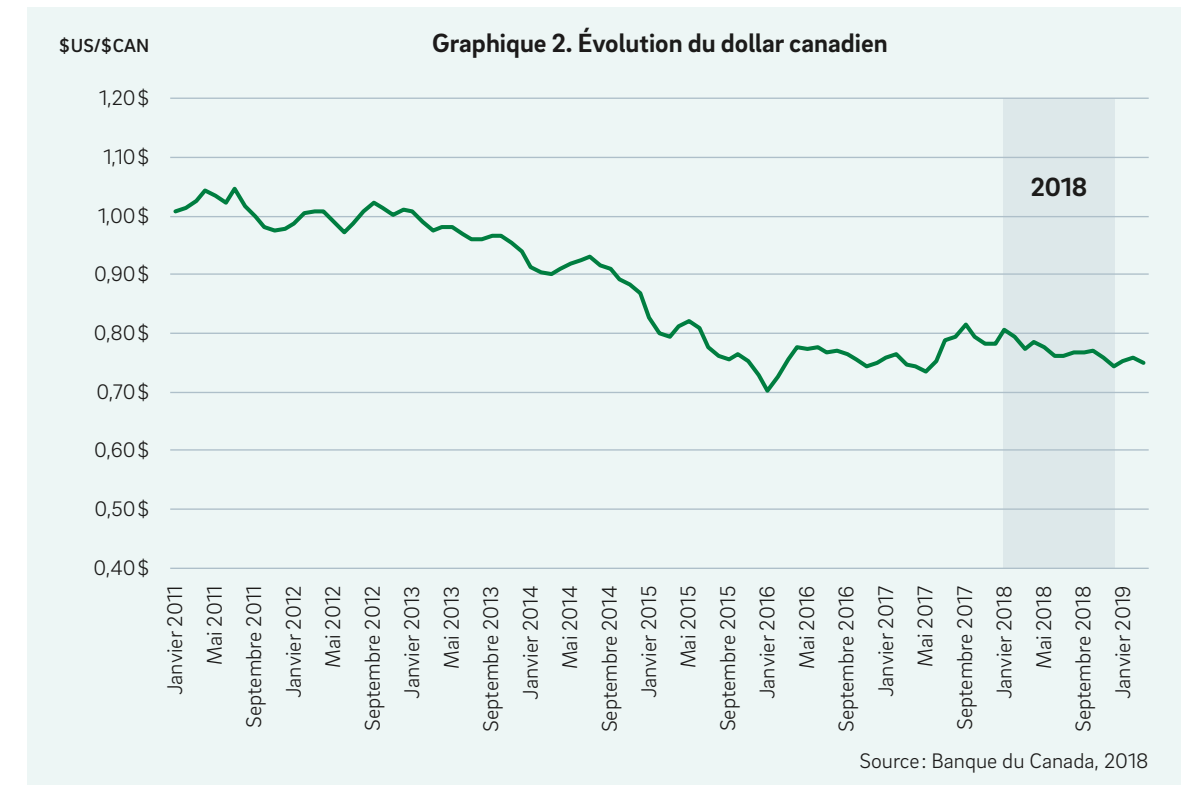
## L'économie en général

L'économie du Québec a affiché une excellente performance en 2018, l'une des meilleures au Canada. Même après plus de 10 ans à l'intérieur du cycle économique actuel, son taux de croissance ne présente aucun signe de ralentissement en 2018. C'est ce que nous démontre le graphique suivant :

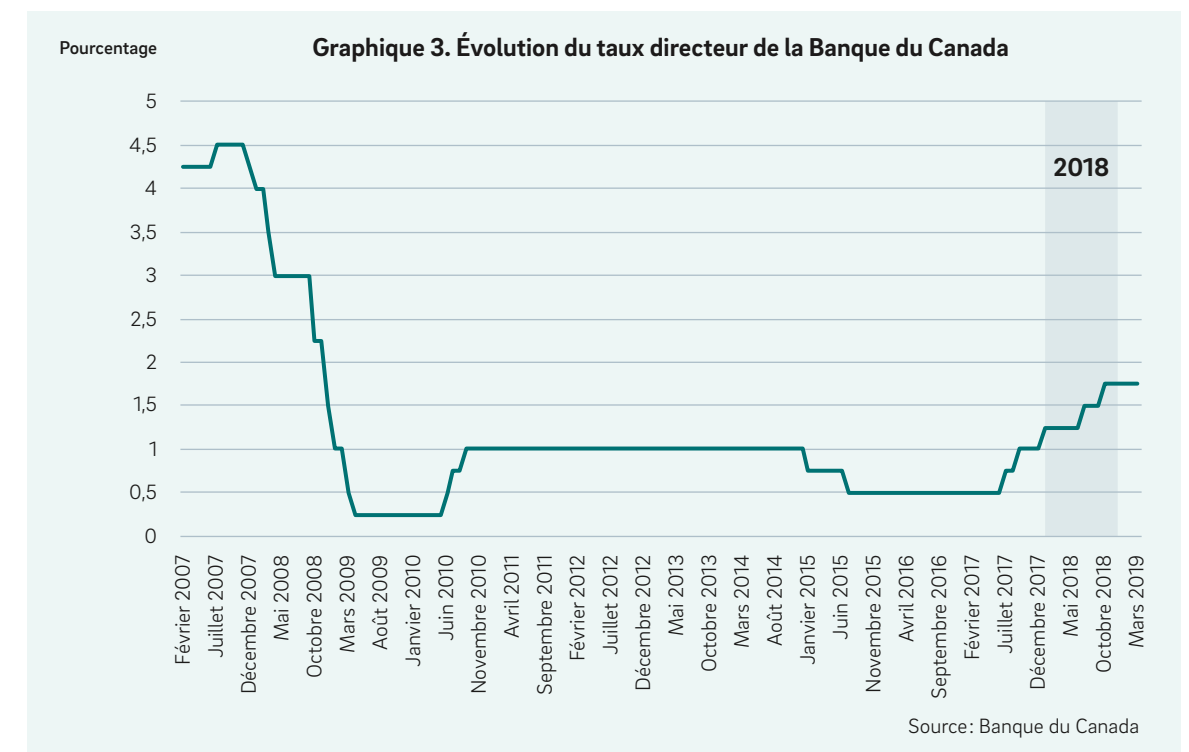


Les trois dernières bandes du graphique se rapportent aux neuf premiers mois de l'année. Bien que l'on ne possède pas encore les données du dernier trimestre, on peut déjà affirmer que 2018 constituera une année record en termes de création de richesse au Québec.

Les exportateurs ont pu profiter d'un dollar stable et favorable. Le graphique 2 montre que la valeur du dollar canadien a affiché une tendance légèrement à la baisse, passant d'environ 0,80 \$US à 0,75 \$US. Il demeure à l'intérieur de cette fourchette depuis les quatre dernières années. La plupart des analystes estiment que le dollar canadien continuera de se transiger à l'intérieur des mêmes valeurs en 2019 et le premier trimestre semble leur donner raison.



Malgré trois hausses du taux directeur de la Banque du Canada en 2018, les taux d'intérêt canadiens demeurent en-deçà des niveaux dits « neutres » par les économistes, soit entre 2 et 3 %. De plus, la Banque centrale annonce déjà une certaine réticence à hausser davantage ses taux. L'évolution du taux directeur de la Banque du Canada depuis le début du cycle économique actuel apparaît au graphique suivant. Depuis le début de 2019 (premier trimestre), la Banque a eu deux occasions de modifier son taux directeur et a choisi de le maintenir à son niveau actuel.

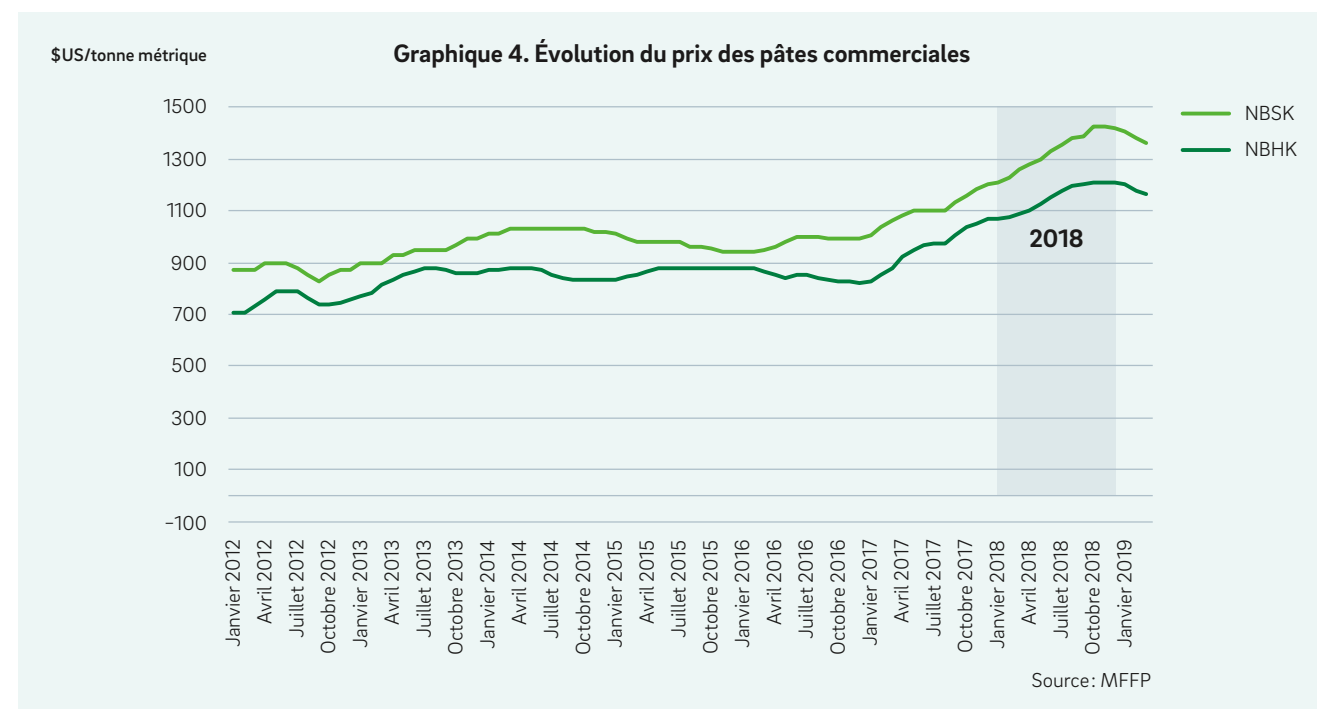


## Les marchés des produits forestiers

Globalement, les différents secteurs forestiers du Québec ont connu une excellente année 2018 et continuent sur leur lancée en 2019. Les prix sont demeurés fermes et la devise canadienne a soutenu les exportations aux États-Unis et à l'étranger.

### Les pâtes commerciales

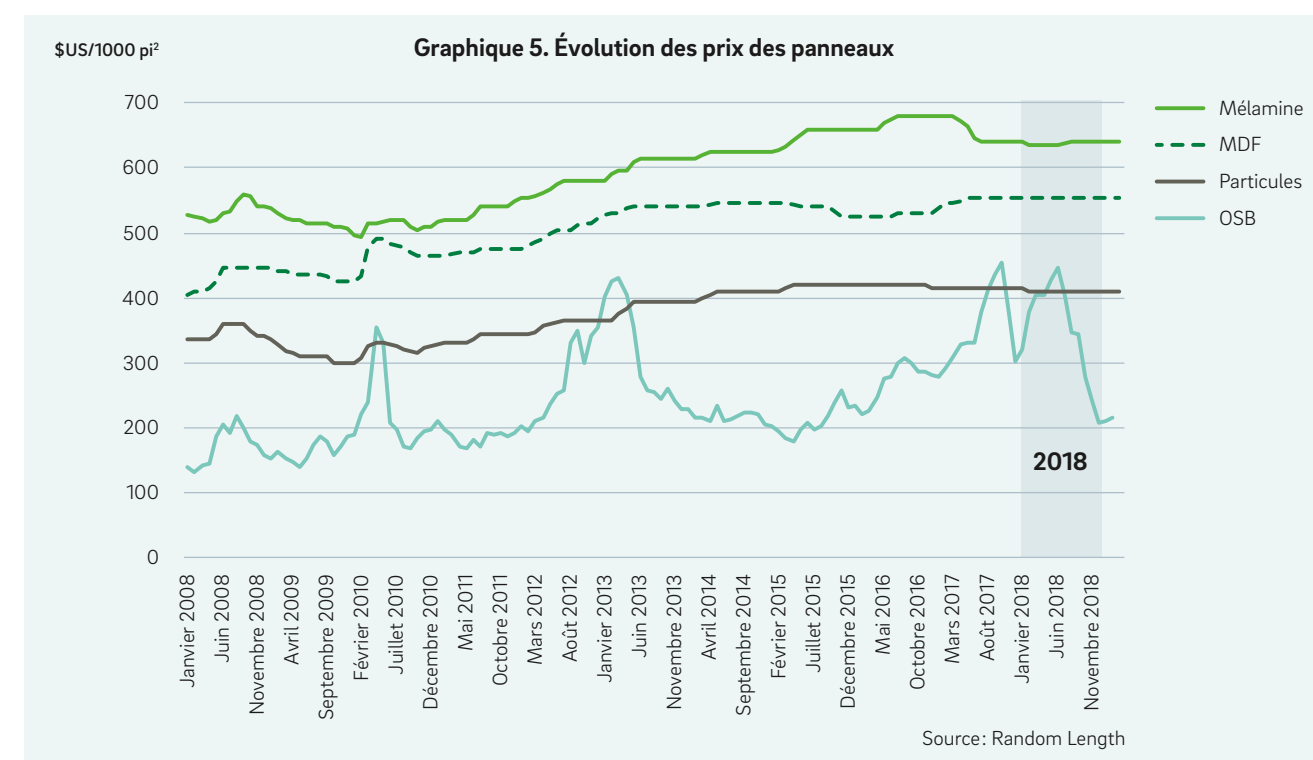
Les pâtes commerciales, autant la pâte kraft de résineux que celle de feuillus, avaient connu une année 2017 record. L'année 2018 s'est poursuivie avec la même tendance ferme à la hausse. Malgré un plafonnement de fin d'année, les prix des pâtes commerciales se situent à un niveau jamais atteint. Le graphique suivant montre l'évolution des prix de vente des pâtes kraft nordique de résineux (NBSK) et de feuillus (NBHK) en dollars américain par tonne métrique. L'année 2019 débute cependant sur une tendance ferme à la baisse qu'on n'avait pas observée depuis plusieurs années. Après le premier trimestre, les prix se situent au niveau moyen de 2018.



### Les panneaux

Les panneaux « particules », « MDF » et « mélamine » ont maintenu les acquis de 2017. Les prix américains sont demeurés très stables tout au long de l'année. C'est ce que le graphique suivant démontre. Lorsque converti en dollar canadien (pas sur le graphique), ils affichent même des prix à la hausse puisque notre devise a graduellement perdu de la valeur face au dollar américain tout au long de l'année. Ces trois types de panneaux connaissent un premier trimestre de 2019 à l'image de 2018, c'est-à-dire avec des prix fermes et stables.

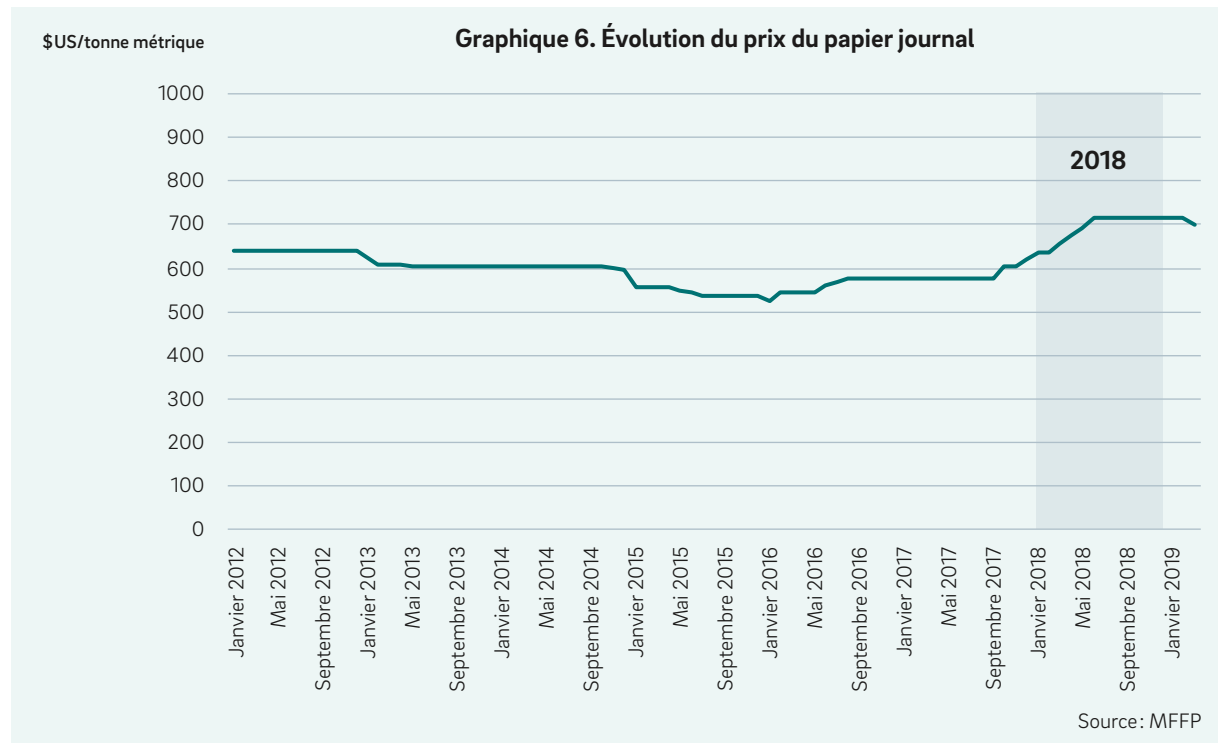
Les panneaux OSB ont connu une année plus difficile. Si la première partie de l'année s'avérait prometteuse, les prix se sont plutôt effondrés dans la deuxième portion. Cette industrie se caractérise par de grands écarts périodiques entre la capacité de production et la demande et affiche conséquemment des prix en montagnes russes. La baisse du dollar canadien a tempéré la baisse de fin d'année de sorte que les prix canadiens se situent maintenant au niveau moyen des 10 dernières années. La chute de prix de l'OSB semble toutefois se terminer à la fin de 2018. 2019 débute en effet avec une légère reprise, mettant fin à plus de sept mois de déclin.





## Le papier journal

Les prix de vente du papier journal ont aussi augmenté de façon significative dans la première moitié de 2018 et se sont stabilisés par la suite. Ils ont franchi la barre des 700 \$US/tonne métrique pour la première fois depuis plusieurs années. Si le conflit commercial entre le Canada et les États-Unis avait, semble-t-il, affecté le prix à la hausse en 2017, son règlement définitif (voir section sur les conflits commerciaux) n'a pas eu l'effet contraire en milieu d'année. Les prix du papier journal ont débuté 2019 avec le même niveau qu'en 2018, avec une légère diminution en mars. Ils sont de retour à 700 \$US/tonne métrique.



## Le bois d'œuvre

L'année 2018 passera à l'histoire pour deux raisons dans le cas des marchés du bois d'œuvre résineux. Premièrement, la hausse observée dans les prix du bois d'œuvre a amené la plupart des produits à fracasser les records de tous les temps. Notre indice Pribec, bâti à partir d'un panier de plus de 20 produits différents, a lui aussi connu des sommets jamais atteints. Une partie importante (plus de 75 %) des produits composant l'indice Pribec provient des marchés américains. Le taux de change a donc joué un rôle non négligeable dans les niveaux de l'indice Pribec en 2018.

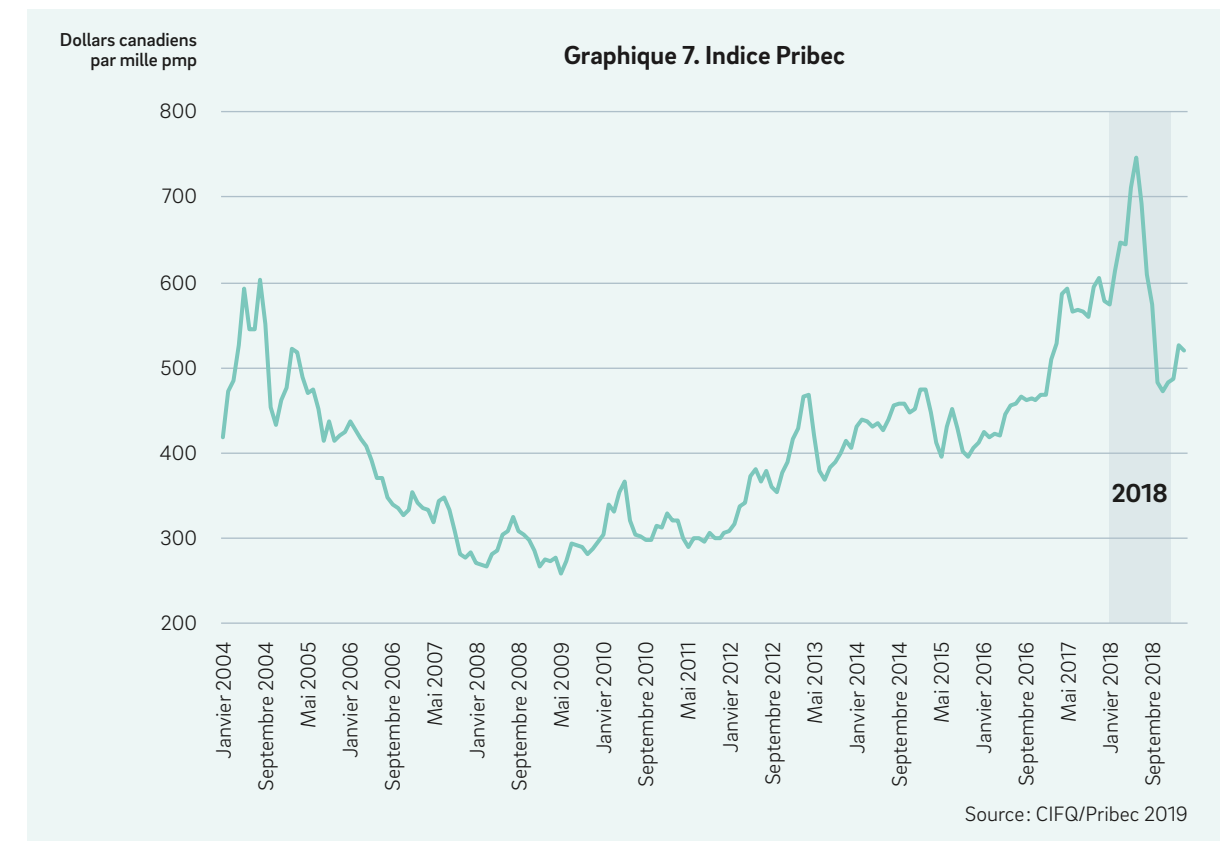
À la fin de 2017, les prix avaient déjà atteint les niveaux de 2004 malgré le fait que les mises en chantier aux États-Unis et la consommation de bois d'œuvre demeuraient loin des niveaux de cette période. Plusieurs éléments expliquent cette situation. Premièrement, du côté de l'offre, la capacité de production en Amérique du Nord est passée de plus de 80 milliards de pmp à moins de 70 milliards. Par ailleurs, les exportations nord-américaines de bois d'œuvre, notamment celles de la Colombie-Britannique vers la Chine, ont retiré une quantité importante de bois d'œuvre de nos marchés

continentaux. Finalement, les importations des pays outre-mer sont passées de quelques milliards de pmp à environ 500 millions de pmp. Avec une consommation canadienne de bois d'œuvre assez robuste (supérieure à 10 milliards de pmp), un conflit du bois d'œuvre qui débutait, des problèmes de transport par train (surtout dans l'ouest), nous avons assisté à une grande fébrilité sur les marchés qui s'est traduite par une augmentation importante des prix.

En février 2018, une augmentation significative mais ponctuelle de la consommation de bois d'œuvre aux États-Unis a eu un effet catalyseur sur les prix déjà élevés. Nous avons

alors assisté à des augmentations de production importantes, surtout dans l'ouest et le sud-est des États-Unis ainsi qu'une augmentation importante des livraisons en provenance de pays comme l'Allemagne, le Brésil et la Suède.

Malgré les incendies importants en Colombie-Britannique qui ont ralenti la baisse des prix, cette dernière devenait inévitable en raison de la consommation de bois d'œuvre toujours anémique en territoire américain. La baisse observée dans le troisième trimestre de 2018 s'avère la plus grande chute de prix observée depuis aussi longtemps que ces derniers sont suivis.



L'arrivée de 2019 a semblé mettre un terme à la chute record de 2018. Les prix ont en effet connu un redressement significatif dans les premiers mois de 2019 mais les marchés ont rapidement perdu leur momentum et s'affichent maintenant à un niveau comparable à celui qui prévalait avant les hausses de 2017-2018.



# CONFLITS COMMERCIAUX AVEC LES ÉTATS-UNIS

## Papier surcalandré

Les producteurs canadiens de papier surcalandré, dont Produits Forestiers Résolu, étaient assujettis, depuis 2015, à des droits compensateurs sur leurs exportations vers les États-Unis. Des discussions entre la compagnie américaine à la source du litige, Verso Corp, et certains producteurs canadiens ont mené à une entente et au retrait de la plainte. Les appels canadiens à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et à l'ALENA (chapitre 19) n'ont donc pas eu à se rendre à terme et le Department of Commerce a non seulement cessé de collecter les droits compensateurs mais a même remboursé les droits perçus avec intérêts.

## Papier non couché à base de pâte mécanique

L'année 2018 a débuté de manière intensive dans le conflit sur le papier non couché (UGW). En effet, dès le 9 janvier, le Department of Commerce publiait ses taux préliminaires en droits compensateurs. Les trois compagnies membres du CIFQ produisant du UGW ont été sélectionnées comme répondantes obligatoires par le Department of Commerce et ont ainsi reçu leur propre taux. Ce dernier variait de 0,65 % pour Papier White Birch (de minimis) à 4,42 % pour Produits Forestiers Résolu et à 9,93 % pour Kruger.

Un peu plus de deux mois plus tard, le Department of Commerce publiait les taux préliminaires en droits antidumping. Pour ce faire, le DOC n'a sélectionné que trois entreprises, dont Papier White

Birch et Produits Forestiers Résolu. Ces deux compagnies ont obtenu un taux de 0 % alors que la troisième compagnie (Catalyst Paper) a obtenu un taux de 22,16 % qui a servi à établir le taux « tous les autres ».

Une mobilisation importante, regroupant à la fois des producteurs de papier journal canadien, des éditeurs de journaux américains et d'autres intervenants affectés par l'imposition des taxes AD et CVD s'est déployée en réaction à la plainte de l'entreprise américaine et de la réaction positive du DOC. Cet effort collectif a surtout visé les élus américains du Sénat et de la Chambre des Représentants. Il tentait de démontrer que l'imposition d'un tel niveau de taxe sur les importations de papier journal canadien nuirait davantage à l'économie américaine qu'elle ne bénéficierait à la seule entreprise ayant déposé la plainte. Il a été démontré que les problèmes de cette entreprise provenaient davantage d'un déclin dans la demande du papier journal que de pratiques déloyales de la part des entreprises et des gouvernements canadiens.

La International Trade Commission en arrivait à cette même conclusion puisqu'à la fin du mois d'août 2018, elle déterminait que les importations de UGW ne causeraient pas de préjudice à l'industrie américaine.

À elle seule, cette détermination de « non-préjudice » met fin au conflit dans la mesure où la partie américaine ne la porte pas en appel. C'est ce que nous apprenions quelques semaines plus tard. Le dossier est donc clos. À l'échelle canadienne, 18 usines étaient visées par la plainte américaine et dix de celles-ci se situaient au Québec.

## Bois d'œuvre

Le litige sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis est demeuré assez calme et prévisible tout au long de l'année 2018.

Toutes les compagnies canadiennes, à l'exception de celles de la Nouvelle-Écosse, ont dû payer un taux combiné AD/CVD de 20,23 % sur l'ensemble de leurs livraisons américaines en 2018.

Vers la fin de l'année, certaines compagnies ont eu la possibilité de demander des examens accélérés (aussi appelés révisions expéditives). Comme lors des conflits précédents, ce sont surtout les entreprises dites « frontalières » qui se sont prévaluées de cette option. En effet, huit des neuf compagnies ayant demandé un examen accéléré sont des compagnies québécoises s'approvisionnant majoritairement aux États-Unis. En raison de la fermeture du gouvernement américain (shutdown), les résultats de ces examens ont été repoussés à la fin de janvier 2019. Mentionnons toutefois que quatre scieries québécoises ont obtenu un taux inférieur à 1 %, ce qui les qualifie pour un statut particulier pour la suite du litige.

Le CIFQ a informé ses membres dès le mois de décembre 2018 qu'ils devaient se préparer aux révisions administratives. Contrairement aux autres litiges qui visaient le Canada, Lumber V vise les compagnies canadiennes. Conséquemment, toutes les entreprises ont donc dû s'inscrire auprès du Department of Commerce pour participer à la première révision administrative. Ce faisant, elles courent le risque d'être sélectionnées par le DOC, mais préservent aussi l'intégrité de leurs dépôts accumulés. Ces sommes seront remboursées en cas de victoire devant les tribunaux (ALENA et OMC) ou à la suite d'une négociation avec la partie américaine. Une entreprise non inscrite à la première révision administrative ne pourrait toutefois recevoir aucune somme puisque ses dépôts accumulés auront été liquidés. Les résultats de la première révision administrative ne seront connus que dans la première moitié de 2020.

Dès la détermination finale des droits AD/CVD du DOC et celle en préjudice de la ITC (décembre 2017) le Canada a logé des appels auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce et de l'ALENA (chapitre 19). L'ALENA et l'OMC doivent donc mettre des panels sur pied pour chaque demande d'appel du Canada. Il s'agit donc de deux panels pour l'OMC (AD et CVD) et de trois panels pour l'ALENA (AD, CVD et préjudice). Seul le panel OMC/AD était formé et avait procédé à ses premières audiences en 2018. Nous attendons son rapport préliminaire vers le milieu de 2019. Au moment d'écrire ces lignes, le panel OMC/CVD vient de tenir ses premières audiences à Genève (mars 2019).

Finalement, aucune négociation entre le Canada et les États-Unis n'ont eu lieu en 2018 pour tenter de mettre fin au conflit. Par ailleurs, aucun signe de reprise des négociations n'est apparent pour le moment.

Le premier examen administratif (administrative review) vole la vedette du premier trimestre de 2019. Après le mois de shutdown, le Department of Commerce a tenté d'accélérer le processus mais a soumis des listes de compagnies non conformes à celles que nos avocats lui avaient préparées. Plusieurs efforts ont dû être déployés afin de corriger le tir et de nous assurer que les compagnies membres du CIFQ soient inscrites avec leur bonne raison sociale.

Nous n'avons toujours pas reçu la liste des compagnies qui seront appelées à participer à cet examen. Nous croyons que les compagnies ayant participé aux déterminations préliminaires en AD et CVD devraient encore faire l'objet d'une sélection par le DOC. La Coalition américaine incite toutefois le DOC à procéder par sélection aléatoire.

Finalement, le panel de l'ALENA « préjudice » a été formé au début de 2019. Il s'agit du seul panel sur lequel le Canada est majoritaire en termes de panélistes. Les membres de ce panel nous réservait une bonne nouvelle en acceptant d'entendre les représentants de la National Association of Home Builders (NAHB), nos alliés traditionnels dans les conflits sur le bois d'œuvre.

Le CIFQ maintient les contacts avec ses membres par le biais de communiqués qui leur sont acheminés dès que nécessaire.





# DES GESTES CONCRETS

## Stratégie de production de bois

À l'été 2018, le CIFQ a déposé un mémoire portant sur la *Stratégie nationale de production de bois*, dans lequel le Conseil appuie l'objectif du MFFP d'augmenter la valeur de l'offre de bois en provenance des forêts publiques. Le CIFQ a toutefois insisté sur la nécessité de doter cette stratégie non seulement d'objectifs pour en augmenter la valeur mais également pour augmenter les volumes disponibles à la récolte. Selon le CIFQ, la stratégie devrait énoncer des objectifs clairs d'amélioration de l'offre en valeur et en quantité par régions et par groupes d'essences et ce, tant en provenance des forêts publiques que privées. De plus, le CIFQ a insisté sur la nécessité d'assurer une protection de la vocation de production de bois du territoire forestier productif. Aussi, l'identification et l'harmonisation avec les autres utilisateurs des aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL) doit être une priorité dans toutes les régions et les investissements sylvicoles doivent être à la hauteur des cibles de production visées.

## Caribou forestier

Le caribou forestier demeure un enjeu de la première importance pour l'industrie forestière et le CIFQ a poursuivi ses efforts en 2018 afin que le MFFP appuie son *Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier*, qui doit être rendu public en 2019, sur des bases scientifiques. Malgré l'avancement des connaissances sur le caribou forestier et son évolution, il manque encore beaucoup de réponses sur l'état de cette population (inventaires récents), le rôle des changements climatiques et de la nutrition dans la dynamique de cette population ainsi que sur les causes du déclin de hardes non affectées par les activités humaines. Par contre, les impacts socio-économiques d'une réduction des activités

forestières comme mesure de protection de l'habitat du caribou forestier peuvent facilement être évalués. Voilà pourquoi le CIFQ demeure convaincu qu'il est possible d'adopter une approche équilibrée protégeant à la fois l'habitat essentiel du caribou forestier et les emplois du secteur forestier.

## Chantier sur la compétitivité

Les travaux du chantier sur la compétitivité se sont concentrés sur l'amélioration de la prévisibilité et sur la réduction des coûts des approvisionnements sur terres publiques qui ne cessent d'augmenter depuis 2013. Le CIFQ a participé à plusieurs rencontres avec le MFFP et un plan d'action doit être complété en mars 2019. Ce plan aura pour objectif de réaliser des gains au niveau de la capacité d'anticipation de l'industrie afin de réduire le coût des approvisionnements.

## Comité consultatif BMMB-CIFQ sur la tarification forestière

À la demande du CIFQ, le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) a accepté de mettre en place un comité consultatif avec le CIFQ afin d'assurer une compréhension commune des activités du BMMB qui ont un impact sur la tarification forestière et d'examiner des mesures d'amélioration pouvant être mises en place au besoin.

Selon le CIFQ, certaines modalités de fonctionnement du BMMB ont pour effet de maximiser les revenus à l'État plutôt que d'établir la juste valeur marchande des bois. À la suite des premiers travaux du comité, le MFFP a accepté de revoir la mécanique de l'indexation trimestrielle de la grille de tarification des droits de coupe afin que

celle-ci réponde de façon plus dynamique aux variations de la valeur des produits finis sur les marchés. Plusieurs autres sujets sont à l'étude, notamment : l'exigence d'une rente annuelle, le taux unitaire des zones de tarification à taux minimum, l'enquête sur les coûts des approvisionnements en bois des forêts publiques, les modalités des enchères publiques ainsi que le droit de premier regard du BMMB pour la sélection des secteurs d'intervention.

## Programme de remboursement des coûts de construction de chemin (PRCM)

Ce programme quinquennal, qui est en vigueur depuis 2016-2017, vise à rembourser une partie des coûts de construction, de réfection et d'entretien des chemins multi-ressources assumés par l'industrie pour l'ensemble des utilisateurs. Le CIFQ a réussi à convaincre le MFFP de la nécessité de modifier les modalités d'application du programme afin que les chemins de classe 5 soient éligibles. Toutefois, plusieurs difficultés opérationnelles et administratives demeurent et une rencontre avec les opérations régionales du MFFP a eu lieu à la mi-février 2019 où ces aspects ont été discutés et pour lesquels une réponse du Ministère est attendue.



## Règlement d'aménagement forestier durable (RADF)

Le Règlement d'aménagement forestier durable (RADF), qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018, impose d'importants changements dans les façons de réaliser les activités de construction de chemin et de récolte de bois. Les nouvelles règles visant la protection accrue de l'habitat du poisson et la réduction des pertes de superficies forestières productives sont parmi les principaux enjeux auxquels l'industrie doit faire face. Le comité CIFQ – MFFP de mise en œuvre du RADF a permis de produire des documents de formation destinés au personnel de supervision et aux opérateurs de machinerie forestière afin de faciliter l'application du RADF. Grâce aux travaux de ce comité, le MFFP a produit une directive à l'effet que les obligations en lien avec le libre passage du poisson ne sont pas applicables aux ruisseaux intermittents de 60 cm et moins de largeur. Un assouplissement au niveau de la hauteur maximale permise pour les souches en fonction de la hauteur de la neige est en voie d'être appliqué à la suite des travaux du comité.

## Mise en marché du bois de la forêt privée

Au cours de la dernière année, le CIFQ a accentué ses relations avec les syndicats de producteurs forestiers qui n'ont pas d'agence centrale de mise en marché pour le bois de sciage afin de promouvoir l'importance de maintenir de saines règles de compétition entre les acheteurs et la négociation directe entre les producteurs et les scieries. Le CIFQ est intervenu dans un différend avec le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec afin de demander le renouvellement de l'entente-cadre sur la mise en marché du bois de sciage en provenance de ce plan conjoint ainsi que des plans conjoints de la région de la Capitale-Nationale et de la Mauricie. La légitimité de son intervention étant remise en question par les syndicats de producteurs de bois, le CIFQ a obtenu une accréditation auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires qui lui permet de représenter ses membres et de les assister auprès des syndicats de producteurs de bois.

La Régie a tenu huit jours d'audiences publiques au cours de l'hiver et devrait poursuivre celles-ci au cours des mois de mai et de juin 2019.



## Certification forestière

Le CIFQ a déposé ses commentaires en lien avec la deuxième ébauche de l'évaluation nationale de risque pour le bois contrôlé du Forest Stewardship Council (FSC). La désignation du caribou forestier à titre d'espèce d'intérêt ainsi que la notion de risque déterminé pour le caribou forestier sont des conclusions en opposition à l'analyse de risque provincial CIFQ-QWEB. Nous attendons la publication de la version finale de l'évaluation nationale de risque pour le bois contrôlé de FSC qui devrait être rendue publique à l'été 2019. Nous attendons également la version finale de la norme canadienne d'aménagement forestier de FSC dont la version définitive devait être approuvée par FSC International en 2018 mais qui tarde encore.

## Transport

Le CIFQ a poursuivi ses démarches visant à réduire les coûts de transport. La majoration des masses hivernales, l'affichage de la capacité maximum des ponts pour les camions hors normes, les primes d'assurances élevées et la récupération de la taxe d'assise pour les camions circulant en forêt et sur route publique sont des dossiers sur lesquels le CIFQ a poursuivi ses travaux.



## Plan Nord

Le CIFQ a poursuivi sa collaboration avec la Société du Plan Nord et le MELCC dans un processus de cocréation avec des représentants des Premières Nations innue, crie, inuite et naskapie, de groupes environnementaux (Nature Québec et la SNAP), de l'industrie minière, d'Hydro-Québec ainsi que d'autres utilisateurs du milieu afin de tenter de définir un processus d'affectation de 30 % du territoire du Plan Nord dédié à la conservation de la biodiversité et la protection de l'environnement.

# DIRECTION ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



## Les coûts de l'énergie toujours une priorité

Les interventions du CIFQ dans les dossiers de réglementation économique entendus devant la Régie de l'énergie font partie des principales actions visant à limiter les hausses des tarifs d'électricité consenties aux clients industriels posées cette année. Pour plusieurs usines du secteur papetier, c'est près de 30 % des coûts de production qui servent à l'approvisionnement énergétique dont la très grande part est de l'électricité.

L'année 2018 aura elle aussi été fort chargée au plan réglementaire, comme en témoigne la liste des dossiers sur lesquels le CIFQ a choisi d'intervenir. Les dossiers de demandes de modification de tarif pour l'année 2019-2020 d'Hydro-Québec Distribution et de TransÉnergie ont retenu particulièrement l'attention. L'important changement du mode de réglementation – passant de celui du coût de service à un mécanisme de réglementation incitative (MRI) visant à encourager l'amélioration de la performance chez le distributeur et le transporteur – devrait alléger les dossiers. Il soulève cependant des préoccupations chez la clientèle quant à la transparence de l'information et aux trop-perçus.

Dans sa demande révisée, le Distributeur réclamait une hausse uniforme de 1,2 % pour l'ensemble des tarifs, à l'exception du tarif L grandes puissances pour lequel la hausse réclamée était de 0,9 %. La quasi-totalité de cette hausse est causée, encore cette année, par la demande tarifaire de TransÉnergie, dont l'augmentation de près de 3 % est incluse à celle du Distributeur. Une tendance qui devrait se maintenir puisque le réseau de transport est vieillissant et que les investissements en pérennité et en amélioration de la qualité s'accroîtront dans les prochaines années.

La Régie, en mars dernier, a autorisé une augmentation de 0,9 % pour l'ensemble de la clientèle et de 0,3 % pour les usines au tarif L. Il est à noter que l'indice d'interfinancement des clients industriels a été réduit et que cette question devient moins préoccupante avec le mécanisme de réglementation incitative récemment mis en place.

Parmi les autres dossiers réglementaires d'importance, soulignons celui de la demande relative au Programme GDP Affaires. Ce programme de gestion de pointe pour la clientèle des tarifs G et M est activement utilisé par le secteur sciage – près d'une vingtaine d'usines membres du CIFQ y prennent part. Les enjeux concernant notamment le prix payé et la quantité, qui doivent être autorisés par la Régie, sont au centre du dossier. La Régie, en raison des besoins en gestion de pointe pour la saison hivernale, a d'abord décidé de maintenir le programme pour l'année à venir et rendra une décision sur le fond ultérieurement. Ce dossier comporte également un enjeu important pour les participants à l'option d'énergie interruptible puisque le montant qui sera fixé pour la puissance interrompue dans le Programme GDP Affaires servira de référence pour l'achat de puissance. Ce montant pourrait être significativement plus élevé que l'allocation consentie pour les grands clients industriels. Dans ces conditions, il sera opportun d'entreprendre des discussions avec HQD et éventuellement de déposer une demande de modification de l'option d'énergie interruptible pour les clients au tarif L.



## Compétitivité des tarifs industriels d'électricité

Différents programmes de rabais tarifaires supportés par le CIFQ ont été mis en place dans la dernière année. En effet, en avril dernier, un programme de relance industrielle permettant un rabais significatif, approuvé par la Régie, était mis en place pour les grands clients industriels afin de permettre la remise en exploitation de capacité de production inutilisée ou encore de convertir à l'électricité un procédé industriel. Ce printemps, ce seront les clients du tarif M qui pourront également profiter de cette opportunité.

Le CIFQ avait vu se concrétiser des efforts entrepris de longue date lors de l'annonce du programme de rabais tarifaire consenti en contrepartie d'investissements dans les usines annoncé dans le Budget 2016 du gouvernement du Québec. L'industrie forestière a d'ailleurs engagé d'importants investissements appuyés par ce programme. Lors de sa mise à jour économique de décembre dernier, le nouveau gouvernement a notamment prolongé la date d'inscription au programme de rabais tarifaire, la prolongeant d'une année, répondant ainsi à une demande du CIFQ.

## Liste des dossiers de réglementation économique de l'électricité auxquels a participé le CIFQ en 2018

Le processus réglementaire devant la Régie de l'énergie, un tribunal administratif quasi-judiciaire, se déroule en plusieurs étapes et requiert pour chacune d'elles le dépôt de nombreux documents. Un processus dure généralement de 4 à 8 mois.

- HQD – Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2019-2020 (Dossier R-4057-2018).
- HQT – Demande de modification des tarifs et conditions de services de transport pour l'année 2019 (Dossier R-4058-2018).
- HQD – Demande relative au programme GDP affaires (Dossier R-4041-2018).
- HQT – Demande du Transporteur et du Distributeur relative au remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport et de distribution d'électricité (R-4047-2018).
- HQD – Demande de fixation des tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (Dossier R-4045-2018).
- HQT – Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay (Dossier R-4052-2018)
- HQT – Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport (Dossier R-3888-2014 phase 2).
- TEC – Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 (Dossier R-4043-2018)



## Changements climatiques et gaz à effet de serre

L'enjeu des changements climatiques est toujours à l'avant-scène, et il le sera pour de nombreuses années encore. Pour l'industrie forestière, il présente à la fois des défis pour la compétitivité, mais également des opportunités de développement de marché pour les produits actuels et futurs. C'est donc avec beaucoup d'attention et d'engagement que le CIFQ s'implique dans les différents aspects de ce dossier.

Du côté fédéral, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a poursuivi l'élaboration de son corpus réglementaire pour engager le Canada dans des efforts de réduction des gaz à effet de serre. Pour les grands émetteurs, un *Système de tarification fondé sur le rendement* est en élaboration et devrait être mis en œuvre en 2019. Pour compléter cette pièce législative, le gouvernement canadien a publié un arrêté sur la production de renseignements concernant les émissions de gaz à effet de serre. Un projet de règlement sur une redevance sur le carbone pour les provinces qui n'ont toujours pas de système de tarification a aussi été mis en place. Bien que le Québec, en raison de sa propre réglementation sur la tarification du carbone, ne soit pas visé pour le moment par le système fédéral, le CIFQ a suivi de près le développement de cette réglementation qui pourrait avoir des impacts pour ses membres dans l'avenir. Enfin, ECCC a élaboré et lancé une consultation sur une norme sur les carburants propres qui pourrait être adoptée en 2019.

Au Québec, les changements réglementaires en matière de GES ont été mineurs après une approche profondément révisée en 2017. Le gouvernement a toutefois lancé une consultation pour un élément de première importance dans la lutte aux changements climatiques, soit le Plan de transition énergétique 2018-2023. Le CIFQ a participé activement aux consultations tenues sur différentes tribunes, dont celle de la Régie de l'énergie. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) travaille pour sa part à l'élaboration du prochain *Plan d'action sur les changements climatiques 2021 et suivantes*. Il est probable que des consultations soient lancées à la fin de cette année. Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a pour sa part publié, pour consultation, un *Projet de règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable (GNR) devant être livré par un distributeur*. Le CIFQ a commenté cette autre pièce de la transition énergétique puisque le GNR présente à la fois des opportunités et des défis pour ses membres.

Finalement, les travaux du *Groupe de travail Forêt et changements climatiques*, présidé par M. Robert Beauregard, se sont poursuivis et un rapport est attendu début 2019. Les résultats de ce chantier, lancé dans la foulée du Forum Innovation Bois, pourraient être d'importance tant pour les industriels de la forêt que pour le gouvernement en raison de leur fort potentiel de réduction des GES.





# LES MEILLEURES PRATIQUES

## Loi sur la qualité de l'environnement

Pour donner suite au projet de loi 102 adopté en 2017, le MELCC a publié à la fin de 2017 un projet de règlement pour encadrer les activités à risque élevé via le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (ÉEIE). Dans un mémoire transmis au début de 2018, le CIFQ soulignait que malgré certains efforts, la nouvelle approche ne semblait pas en mesure de réduire significativement les délais d'approbation des projets qui seront soumis à l'ÉEIE. Entre autres demandes, le CIFQ demandait de revoir l'approche d'assujettissement au processus d'ÉEIE sur la seule base d'un dépassement du seuil, sans égard au pourcentage d'augmentation de la production. Le déclenchement d'une ÉEIE sur la base d'une hausse de production entraînant une augmentation de 20 % de l'aire d'exploitation est aussi mal reçu. Le règlement, qui a été publié le 22 mars, révisait un peu ces exigences.

La publication pour consultation de 24 projets de règlements visant à opérationnaliser la modernisation du régime d'autorisation a lancé une période intensive d'analyse, de discussion et de consultation au sein du CIFQ. De ce groupe de règlements, cinq interpellent davantage le secteur forestier et ont fait l'objet de commentaires dans une lettre transmise en avril 2018. Plusieurs aspects spécifiques y sont commentés, mais le constat principal est que ce corpus réglementaire ne permettrait pas de créer un régime d'autorisation plus simple, plus clair et plus prévisible conformément à l'objectif du Livre vert de 2015.

En parallèle, la majorité des éléments constituant la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert* sont entrés en vigueur. Pour pallier les retards de l'entrée en vigueur des règlements permettant la pleine application de cette loi, des mesures transitoires ont été établies par règlement, créant de ce fait un régime temporaire boiteux.

En réponse aux nombreux commentaires reçus, le MELCC annonçait en juillet 2018 qu'il retardait la publication des règlements et reprenait le travail en consultant davantage les parties prenantes sous la forme de tables de cocréation. Le MELCC a lancé en mars 2019 ce processus de consultation avec un échéancier de travail serré auquel le CIFQ participera.

## Qualité de l'air

Le *Code de pratiques pour la gestion des émissions atmosphériques des installations de pâtes et papiers*, élaboré par Environnement et Changement climatique Canada, a finalement été publié en juin 2018. Le CIFQ avait participé aux consultations visant à réduire les obligations doublant celles déjà existantes dans la réglementation provinciale. Le Code de pratique est un outil d'encadrement auquel les entreprises adhèrent sur une base individuelle et volontaire.



## Émissions liées à l'usage du MDI comme liant dans les panneaux

En réponse aux préoccupations exprimées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) quant aux émissions atmosphériques découlant de la présence grandissante du MDI dans la résine servant à la fabrication des panneaux, le CIFQ a débuté l'élaboration d'un projet d'acquisition de données.

Les démarches préparatoires et une revue de littérature sont commencées et servent de base à une soumission de projet à déposer à l'hiver 2019 pour un soutien financier de la Plateforme d'innovation panneaux. Des représentants de la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère du MELCC ont annoncé leur collaboration à l'élaboration du programme de caractérisation.

## Troisième attestation d'assainissement

Les troisièmes attestations d'assainissement, qui seront désormais désignées sous le titre : « Autorisation relative à l'exploitation d'un établissement industriel », ont été délivrées pour neuf usines de pâtes et papiers membres du CIFQ.

Dans le cadre de la modernisation du régime d'autorisation, la modification d'un allègement aux autorisations déjà existantes via le dépôt d'un rapport technique était proposée et aurait eu pour effet de diminuer la portée de cet allègement. Le CIFQ a donc demandé le maintien de l'approche actuelle.

## Matières résiduelles

Dans le cadre de la modernisation du régime d'autorisation, le MELCC a proposé un règlement qui remplacerait le *Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes*. Les exigences proposées dans ce projet de règlement auraient pour effet d'ajouter des contraintes et des conditions restreignant l'usage des MRF en agriculture et en sylviculture. L'abondance des commentaires reçus, dont ceux du CIFQ, a contraint le MELCC à retravailler en profondeur ce projet de règlement. De nouvelles consultations devraient être tenues en 2019.



## Contrôle de la légionelle dans les tours de refroidissement des eaux de procédés papetiers

Après quelques années d'application des exigences sur l'opération et la surveillance des tours de refroidissement d'eau par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), les difficultés d'application de ces règles aux tours de refroidissement du système de traitement des eaux de procédés papetiers demeurent. Quelques inspections menées par la RBQ en 2018 ont permis d'actualiser notamment les enjeux analytiques qui avaient été abordés dans les *Lignes directrices concernant l'opération des tours de refroidissement des eaux de procédés papetiers*, émises par le CIFQ en 2016. Il a été convenu avec les intervenants gouvernementaux d'explorer des pistes de solution via un groupe de travail interne au CIFQ qui fera des recommandations d'ici la fin de 2019.

## Gestion des eaux de ruissellement des cours d'entreposage des usines de produits du bois

Le CIFQ a commenté le projet d'encadrement des systèmes de gestion des eaux pluviales introduit dans les projets de règlements publiés en février 2018. En parallèle avec les discussions alors tenues avec le MELCC et des processus de consultation via les tables de cocréation au printemps 2019, le CIFQ examine l'opportunité de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques de gestion des eaux de ruissellement pour ses membres. Ce guide viserait à donner des outils aux gestionnaires des cours d'usine et d'entreposage pour diminuer la charge en contaminants.





# L'EXPERTISE CECOBOIS

## La construction en bois en effervescence

L'année 2018 s'est avérée particulièrement active pour Cecobois. Comme la province connaît un cycle économique positif, le gouvernement du Québec investit dans de nombreux projets d'infrastructures (écoles, infrastructures municipales et autres bâtiments publics). Ceci jumelé à la Charte du bois, adoptée en 2013 et confirmée comme engagement gouvernemental en 2015, stimule le secteur de la construction et offre des occasions intéressantes pour le matériau bois. Il en résulte que la construction en bois est en pleine effervescence partout dans la province tant dans le secteur privé que public.

Pour répondre à la demande grandissante en matière d'information concernant la construction en bois, Cecobois a agrandi son équipe par l'ajout d'un ingénieur diplômé en génie du bois. En effet, pour donner suite au départ de Kim Lajoie en septembre 2017, Cecobois a engagé deux ingénieurs juniors : Kévin Gazeau, qui est entré en fonction en novembre 2017, et Simon Thibault Bellavance, qui a débuté en janvier 2018. L'équipe de Cecobois compte donc un architecte et quatre ingénieurs dans son équipe technique. À cela s'ajoute Yannick Lessard, ingénieur qui agit comme chargé de projets pour le développement de Gestimat (calculateur carbone). Cette équipe technique est appuyée par Cynthia Bolduc-Guay, conseillère aux communications, et par Valérie Cayer, coordonnatrice aux événements.



**Gérald Beaulieu**  
Ing. f., directeur



**François Charette**  
Ing., conseiller technique



**Caroline Frenette**  
Ing., Ph.D.,  
conseillère technique



**Kévin Gazeau**  
Ing. jr., conseiller technique



**Richard Poirier**  
Architecte et  
conseiller technique



**Simon Thibault Bellavance**  
Ing. jr., conseiller technique



**Yannick Lessard**  
Ing. jr., M.Sc.A.,  
chargé de projets



**Cynthia Bolduc-Guay**  
Conseillère aux  
communications



**Valérie Cayer**  
Coordonnatrice  
aux événements

## CECOBOIS: la ressource première des architectes et des ingénieurs

Pendant l'année, l'équipe technique de Cecobois a répondu à plus de 400 requêtes techniques, dont 50 % provenaient d'ingénieurs et 25 % d'architectes qui souhaitent utiliser du bois dans la construction commerciale, institutionnelle, industrielle et multifamiliale. Ces requêtes techniques portaient à près de 80 % sur la structure, sur la réglementation et sur la sécurité incendie. Ce service de soutien technique permet de faire ressortir les besoins de formation et d'information technique auprès de ces professionnels.

Les publications techniques de Cecobois sont un autre outil privilégié par les professionnels de la construction. Au fil des années, Cecobois a produit de nombreux guides techniques à l'intention des professionnels pour leur fournir des éléments de référence pour le design de leurs projets en bois. Or les normes évoluent et c'est pourquoi, en 2018, Cecobois a entamé la révision et l'actualisation des guides techniques.

Ce travail devrait s'échelonner sur 3 ans. Dans la foulée du Forum sur les Communautés forestières, Cecobois a également produit un guide sur les bâtiments municipaux. Ce guide se veut un outil concret pour aider les municipalités à accroître l'utilisation du matériau bois dans leurs projets de construction. Il a pour but de démystifier les possibilités, les bénéfices et les bonnes pratiques d'utilisation du bois dans les constructions en plus de présenter des exemples de projets réalisés par des municipalités québécoises.

De plus, une étude de cas sur les Tours Mirabel et St-Jérôme a permis de faire ressortir les bénéfices du bois apparent dans les édifices à bureaux. Le 8 Duplessis a aussi fait l'objet d'une étude de cas. La structure préfabriquée en bois a grandement facilité la construction de ce bâtiment de 6 étages.





## Des événements pour stimuler la construction en bois

Pour répondre aux besoins d'informations des professionnels de la construction en bois, Cecobois a tenu plusieurs activités de formation sur divers sujets d'actualité. Cecobois a ainsi organisé un séminaire sur la durabilité des bâtiments en bois, une formation sur les éléments techniques entourant le design de bâtiments en bois lamellé-croisé (CLT) ainsi qu'une formation spécialisée sur les logiciels Woodworks pour le design de structures en bois, tous tenus à Québec et à Montréal. Dans un souci de joindre également les professionnels situés en dehors des grands centres, Cecobois a aussi, en collaboration avec des partenaires régionaux, organisé une formation sur la construction en bois en Estrie.

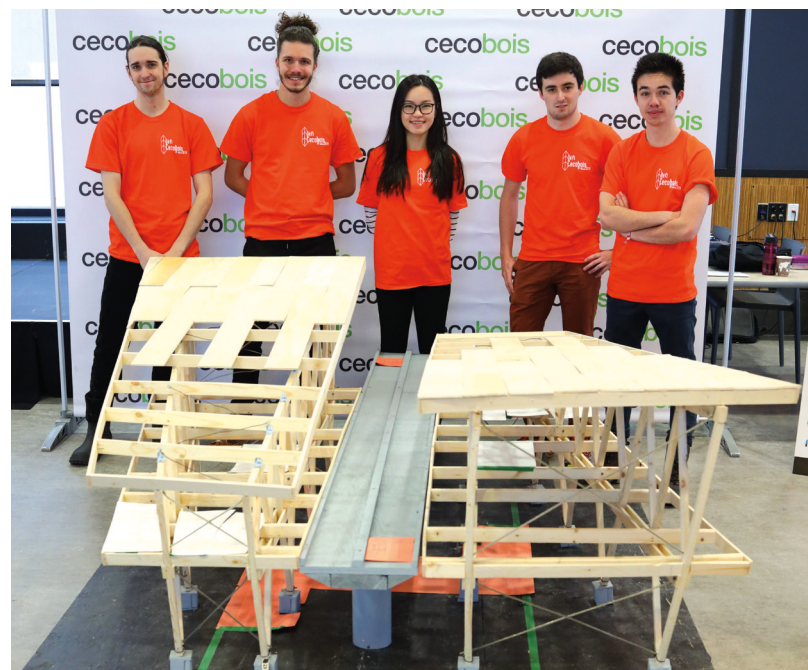
De plus, à la demande des bureaux de professionnels, Cecobois a également organisé une quinzaine de dîners-conférences qui ont permis de joindre plus de 200 professionnels. Ces présentations et discussions ouvertes sur les thèmes de leur choix permettent de mieux comprendre les enjeux entourant les projets et favorisent le développement de contacts directs.

À l'hiver 2019, Cecobois a tenu la sixième édition de ses Prix d'excellence qui visent à reconnaître et à encourager l'excellence en matière de construction en bois. La soirée de gala réunissant plus de 350 professionnels de la construction a permis de récompenser 15 projets d'exception et de reconnaître l'engagement de 15 municipalités ayant utilisé le bois dans la construction ou l'agrandissement de leurs bâtiments.

## Interventions dans les universités

Cecobois est aussi très actif dans les universités, où la formation sur la construction en bois continue de faire des progrès au Québec. Les conseillers techniques ont réalisé une vingtaine de conférences dans 8 facultés de 7 universités et dans 4 cégeps, permettant de joindre près de 800 étudiants en architecture et en génie. Ces activités sont très importantes pour stimuler l'intérêt des étudiants envers le matériau bois et les motiver à suivre des cours sur la structure en bois qui sont souvent offerts en option sur les campus universitaires.

Dans la même veine, Cecobois a tenu la 10<sup>e</sup> édition du Défi Cecobois en collaboration avec l'Université Laval. La mission de cette édition consistait à construire la maquette d'une structure pour une station du REM de Montréal. Cinquante étudiants en architecture et en génie représentant presque toutes les universités au Québec ont démontré une grande capacité de travailler en équipe pour réaliser cette maquette dans un très court délai.



## Une expertise au service de l'évolution des pratiques

Cecobois a aussi été impliqué dans l'évolution du code de la construction comme en témoignent les mesures équivalentes approuvées par la Régie du bâtiment pour la construction de cages d'escalier en bois massif dans les bâtiments de 6 étages en ossature légère et pour la construction d'écoles en bois de trois étages. La mesure équivalente pour les cages d'issues en bois massif va grandement faciliter le travail des ingénieurs pour la conception de ce type de bâtiment. La mesure équivalente pour le projet d'école de trois étages de la Commission scolaire Marie-Victorin constitue une avancée importante pour les commissions scolaires en milieu urbain où le coût des terrains est devenu un enjeu majeur pour la construction d'une nouvelle école.

L'application de la Charte du bois étant assortie d'une obligation de fournir une analyse comparative des émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement du Québec a mandaté Cecobois de développer un calculateur carbone dont la mise en ligne se fera au printemps 2019. Cet outil, appelé Gestimat, permettra aux organismes publics de documenter l'empreinte carbone des bâtiments construits et facilitera la reddition de comptes. L'outil sera également accessible au secteur privé dans le courant de 2019.

## Un réseau grandissant de partenaires

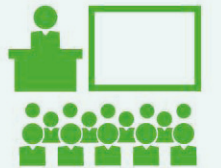
En terminant, Cecobois poursuit le développement du Réseau Cecobois qui constitue la grappe industrielle de la construction en bois au Québec. À date, plus de 70 entreprises contribuent financièrement à ce réseau qui vient supporter Cecobois dans son mandat visant une utilisation accrue du bois dans la construction non résidentielle au Québec. Rappelons également que Cecobois jouit d'un financement public-privé. Le financement public vient du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs et le financement privé vient de l'industrie forestière, du Réseau Cecobois et des fonds autogénérés de Cecobois.

### Nos services :

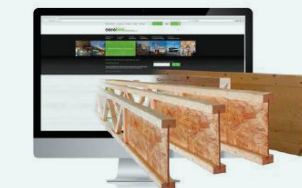
**Un accompagnement technique** gratuit pour la conception de projets commerciaux, industriels, institutionnels et multirésidentiels.



**Des formations dédiées aux professionnels du bâtiment**, éligibles aux crédits de formation continue de l'Ordre des architectes du Québec et de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

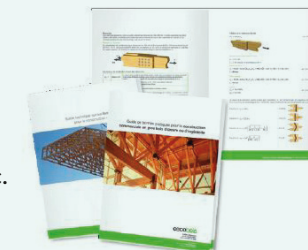


**Des études de cas et un répertoire de projets** pour s'inspirer et découvrir les possibilités du matériau bois.



**Un répertoire de fournisseurs** pour trouver des fabricants de produits en bois ou des entreprises de services dans le domaine.

**Des publications techniques** pour calculer et concevoir des structures en bois durables et conformes au Code du bâtiment du Québec.



**Des fiches techniques** sur les différents produits en bois disponibles.



**Des outils de calcul** pour vous aider dans le prédimensionnement des éléments de structure.



**Un journal et une infolettre** pour vous tenir informé de l'actualité dans le domaine de la construction en bois.



# UNE FORÊT DE POSSIBILITÉS

*Le Collectif pour une forêt durable voit se conclure une deuxième année de campagne sur une note plus que positive, alors que nos indicateurs bougent pour le mieux. Avec une présence télé au printemps et média à l'automne, la campagne poursuit le dialogue entamé en 2017 en misant sur des contenus originaux et informatifs, tout en célébrant la fierté de ses travailleurs. Les neuf ambassadeurs dévoilés en 2018 auront ainsi permis de faire connaître les différents visages de la forêt, alors que les articles parus chez Groupe Capitales Médias, Québecor et Urbania auront contribué à rendre accessible – et crédible! – beaucoup d'informations factuelles sur le secteur forestier.*



Avec son PIB annuel frôlant les 19 milliards de dollars, il va sans dire que le secteur forestier est le moteur économique et social de nombreuses régions au Québec. En effet, ce sont près de 60 000 emplois directs, et plus de 200 municipalités qui dépendent directement des activités forestières. Et non seulement la forêt agit en tant que levier économique et social pour un grand nombre de Québécois, elle s'avère également une solution de choix pour lutter contre les chan-

gements climatiques de par ses propriétés de captation (et séquestration) de carbone.

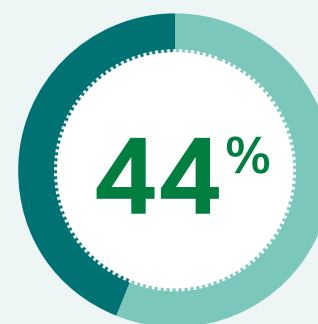
Malgré ces constats, le public québécois demeure méfiant face aux activités du secteur forestier. Des fausses croyances liées à la déforestation, aux pratiques d'exploitation ainsi qu'une ignorance généralisée des avantages environnementaux de l'aménagement et de la récolte sont malheureusement très répandues.

C'est en réponse à ces perceptions erronées, et dans l'objectif d'informer la population québécoise sur les réalités du secteur, que la campagne « Une forêt de possibilités » se positionne sur la place publique depuis son lancement en mai 2017. Grâce aux contributions financières du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et du gouvernement du Québec, la campagne est initialement planifiée sur une durée de trois ans.

## Mesurer et suivre les changements de perceptions

Toute campagne de communication doit pouvoir mesurer l'efficacité de ses initiatives, et « Une forêt de possibilités » ne fait pas exception à la règle. En amont de la campagne (mars 2017), un sondage a été mené auprès des Québécois par la firme Léger. Sur l'ensemble des questions posées, trois indicateurs ont été retenus pour agir en tant que balises des perceptions du public pour toute la durée de la campagne :

### SONDAGE 1 : En amont



seulement des répondants ont une opinion favorable de notre industrie



des répondants estiment que les pratiques forestières ont évolué



des répondants croient que le Québec est aux prises avec un problème de déforestation

Source : Léger, 2017

### AN 1

Première année mouvementée pour la campagne et le Collectif : développement et diffusion de messages télé web sur les pratiques forestières et les changements climatiques ; lancement du site web « Une forêt de possibilités » ; lancement et gestion en continu des pages Facebook et Instagram de la campagne, en plus de la production de vidéos Vox pop.

Média de masse privilégié

**Télévision**

Phase de déploiement

Mois de mai 2017  
(1 mois et demi de diffusion)

### RÉSULTATS – Exposition



**2,4 millions**  
des adultes de 25 à 54 ans  
rejoints par les publicités télés



**Près de 1 million**  
de visionnements  
de publicités sur le Web



**Plus de 1 million**  
de personnes exposées  
à nos messages sur  
Facebook et Instagram

## SONDAGE 2 : Post-campagne novembre 2017



seulement des répondants ont une opinion favorable de notre industrie



des répondants estiment que les pratiques forestières ont évolué



des répondants croient que le Québec est aux prises avec un problème de déforestation

Au terme de l'an 1, il est possible de constater que les indicateurs bougent déjà pour le mieux. Ces résultats convaincants font en sorte que le financement accordé par le gouvernement du Québec sera rallongé de deux ans; c'est maintenant sur cinq ans que s'étendra la campagne « Une forêt de possibilités ».

### AN 2 – Déploiement : Mai 2018 et Octobre-Décembre 2018

## SONDAGE 3 : Pré-campagne avril 2018

Après quelques mois sans déployer d'initiatives dans les médias de masse, le public québécois est à nouveau sondé. L'objectif : voir si les gains obtenus au terme de l'an 1 sont des gains temporaires ou permanents. Une baisse est enregistrée pour les deux premiers indicateurs :



des répondants ont une opinion favorable de notre industrie



des répondants estiment que les pratiques forestières ont évolué



des répondants croient que le Québec est aux prises avec un problème de déforestation

Ces résultats démontrent que la campagne doit viser une présence publique à l'année pour parvenir à changer les perceptions de façon permanente.

L'année 2 commence en douceur avec une rediffusion au printemps des publicités de la première année. Malgré les apparences toutefois, une grande période de réflexion stratégique débute pour le Collectif. En effet, pour cette deuxième année la campagne explorera une toute nouvelle thématique : la fierté. Inspiré par ses partenaires, le Collectif lance donc un appel aux acteurs du secteur forestier afin de trouver des ambassadeurs. Ce sont neuf candidatures qui seront finalement retenues et qui serviront d'emblèmes pour la campagne média et numérique de 2018.

Au cours de cette même période, les valeurs qui représentent l'engagement des partenaires du Collectif seront mises sur papier. Le document, baptisé la « déclaration du Collectif », sera finalisé et signé officiellement par les partenaires lors de la conférence de presse du 26 octobre 2018 à Montréal.

Cette date marque également le début d'une autre initiative majeure déployée pour l'an 2, soit la présence accrue du Collectif chez les différents parutions de Groupe Capitales Médias, Québecor et Urbania. Au programme : des articles de fond couvrant plusieurs thématiques variées, allant de l'aménagement aux pratiques forestières, en passant par les changements climatiques et la construction bois, en plus de placements publicitaires stratégiques pour la déclaration du Collectif et ses ambassadeurs.

Média de masse privilégié

**Médias imprimés**

Phase de déploiement

Octobre 2018 à février 2019  
(11 semaines, parutions hebdomadaires)

### RÉSULTATS – Exposition



**3 millions**  
de personnes rejointes  
par les publicités téléés

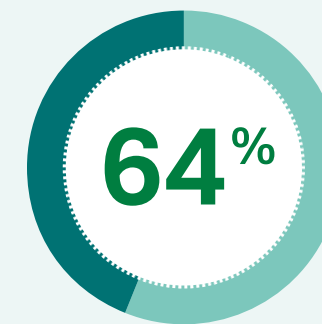


**Plus de 120 000**  
visiteurs uniques sur le site Web  
depuis sa création

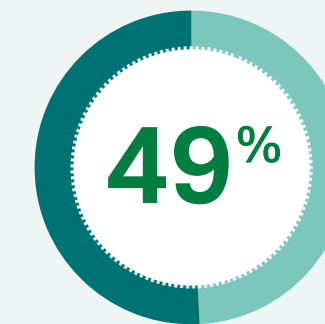


**Plus de 1 million**  
de personnes exposées  
à nos messages sur  
Facebook et Instagram

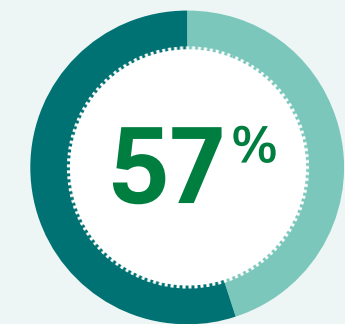
### RÉSULTATS – Indicateurs



des répondants ont une opinion favorable de notre industrie



des répondants estiment que les pratiques forestières ont évolué



des répondants croient que le Québec est aux prises avec un problème de déforestation

Les résultats des indicateurs corroborent les constats du précédent sondage : plus le Collectif sera présent sur la scène publique, plus les indicateurs auront tendance à bouger pour le mieux. Aussi, ces résultats positifs et encourageants serviront à jeter les bases pour la stratégie de l'an 3.



## Prochaines étapes

Le CIFQ et le Collectif sont actuellement en train de finaliser les derniers détails pour la prochaine année de campagne. Les mots-clés pour 2019 : continuité et approche positive.

### Continuité

- Retour de l'ambassadeur des premières pubs télé, François Gadbois
- Message télé 30 secondes diffusé à l'automne
- Retour des ambassadeurs de la forêt (travailleurs) dans le cadre de la campagne numérique et imprimée
- Poursuite des partenariats avec Groupe Capitales Médias et Québecor pour la production d'articles de fond multiplateformes

### Approche positive

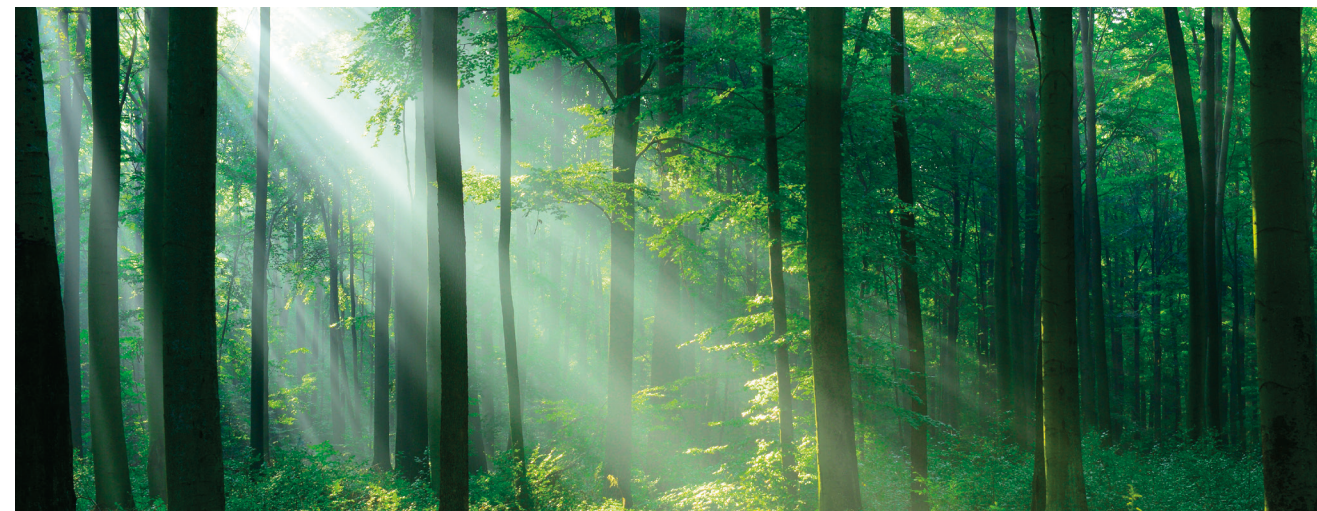
À l'inverse de l'an 1 et 2, la campagne de l'an 3 ne tentera pas de déboulonner les perceptions négatives et erronées. Les messages et initiatives viseront plutôt à mettre en lumière les bons coups du secteur pour faire bouger encore les indicateurs.

*... et une présence à l'année!*

Contrairement aux deux premières années de campagne, l'an 3 vise à diffuser les messages du Collectif durant une majeure partie de l'année. Au total, ce sont donc près de 6 mois (23 semaines) qui seront consacrés à des initiatives grand public, comme les médias imprimés et la télévision.

Média de masse privilégié	Phase de déploiement	
<b>Médias imprimés et télévision</b>	PRINTEMPS	AUTOMNE
	Mai à juillet 2019 (11 semaines, parutions hebdomadaires)	Septembre à novembre 2019 (12 semaines, télé et web télé) Cinq (5) articles à paraître, de septembre à novembre 2019

Appuyée par les résultats des sondages et les réflexions des partenaires du Collectif, cette nouvelle proposition stratégique servira de guide pour une autre belle année de campagne en 2019.

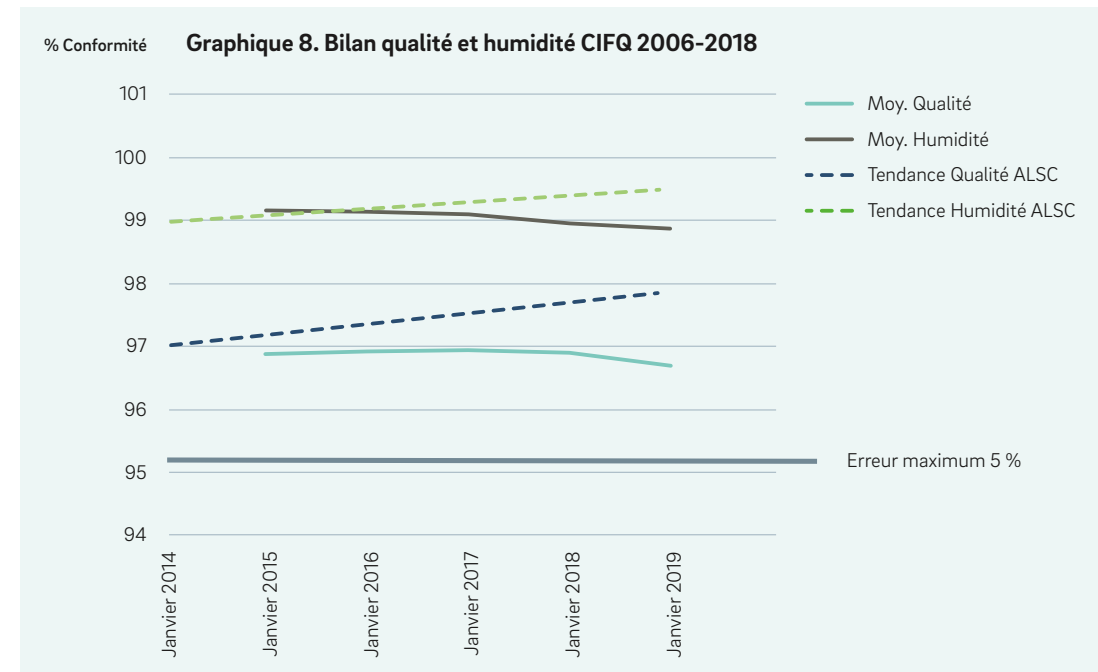


# DES NORMES DE QUALITÉ



## Qualité des produits

Mission première de notre direction, notre équipe offre des services et des conseils en matière d'inspection, de classification et de contrôle de la qualité des produits du bois. Nos inspecteurs chevronnés détiennent les qualifications nécessaires leur permettant de garantir la qualité supérieure des produits offerts par les usines de sciage québécoises et d'outiller les entreprises afin d'améliorer sans cesse leur compétitivité. Le graphique qui suit présente les résultats des dernières années au niveau de la qualité et de l'humidité vérifiées lors de nos inspections mensuelles. La montée fulgurante des prix en début d'année a suscité une pression sur la production qui, conjointement au manque de personnel, explique probablement la légère baisse de qualité pour 2018.



## Notre estampille, un gage de qualité

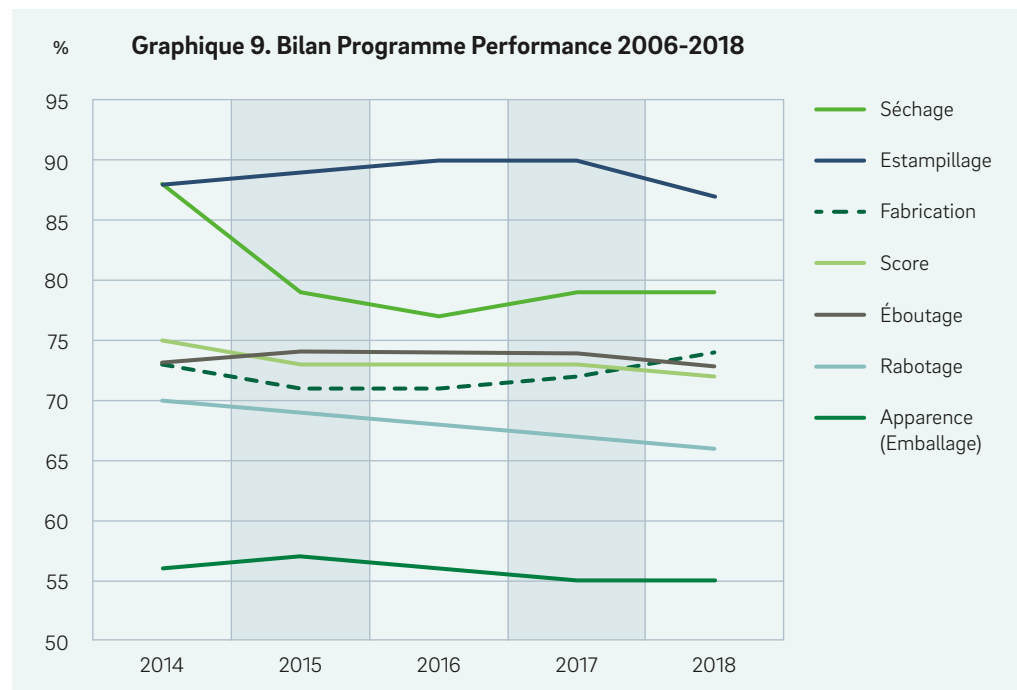
Le CIFQ est une agence de classement reconnue pour assurer le respect de la norme NLGA au moyen d'une inspection mensuelle des bois estampillés dans les usines de sciage membres. Nous assurons l'application rigoureuse des règles et standards du conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre (CLSAB), alors que pour le marché américain, nous voyons à ce que les produits du bois québécois respectent les normes du Bureau américain de normalisation du bois d'œuvre (ALSC). Notre estampille est ainsi un gage de qualité qui garantit que le bois peut être utilisé dans les constructions. D'ailleurs, faisant suite aux propositions de la direction des communications, nous avons complété en 2018 le remplacement de notre marque de commerce de l'AMBSQ vers le logo du CIFQ. Notre marque de commerce sur nos produits identifie maintenant de façon claire la provenance de notre bois.





## Amélioration continue

Le programme performance, qui classe les usines pour l'apparence des produits, l'emballage et la qualité de l'estampillage, montre une légère baisse pour l'estampage, l'emballage et le rabotage (coins ronds), mais une amélioration de la fabrication et des défauts de séchage.



## Certification d'usine de fermes de toit et projet de formation de technicien de charpente en bois

En collaboration avec Cecobois, BOCA, Epinex et la naissante association des Manufacturiers de structures de bois du Québec (MSBQ), la direction de la qualité a amorcé la mise en place d'un programme de certification d'usine de fabrication de fermes de toit à connecteurs métalliques. Mme Sylvie Alain, ing. jr. s'est jointe à l'équipe afin de piloter ce projet et celui du mégaprojet de formation de technicien de charpente en bois. Ce projet de 1,1 million \$, réalisé en collaboration avec Cecobois, Formabois et le CÉGEP de Rimouski, permettra aux manufacturiers de former à distance des techniciens responsables du design des fermes de toit, de poutrelles de plancher et de murs préfabriqués. Combinant des vidéos, des exercices interactifs et du mentorat à l'interne, cette formation ouvre la voie à ce type de formation permettant de limiter les déplacements et utilisant les technologies de pointe pour faciliter l'apprentissage. Le CÉGEP de Rimouski pilote le volet WEB interactif de ce projet.



## Approbation nouvelle machine MSR

Supportant ses membres, la direction de la qualité a supervisé la sélection des pièces, les essais et les tests permettant de faire approuver une nouvelle machine MSR, le Lug Loader de VAB. Cette machine utilise la mesure d'une vibration induite aux pièces pour évaluer la résistance mécanique du bois.

## Suivi phytosanitaire et flétrissure du chêne

Le contrôle phytosanitaire permet à nos produits de voyager partout dans le monde. Plusieurs règles internationales tentent de limiter l'usage du bois, mais heureusement, le traitement à la chaleur (HT) garantit un accès à nos produits. Il n'est donc pas surprenant que ce dossier occupe une bonne part des tâches de la direction de la qualité des produits. En 2018, le CIFQ et QWEB ont poursuivi leur travail avec l'Agence canadienne d'inspections des aliments (ACIA), le Service canadien des Forêts (SCF) et CanadaWood pour compléter divers projets de recherche confirmant la température de 56 °C au centre de la pièce de bois (30 min) comme suffisant pour pasteuriser le bois.

Autre dossier chaud en 2018, l'ACIA a revu la directive limitant l'importation du chêne américain, affectant du coup les usines de sciages québécoises. Le CIFQ a travaillé conjointement avec les industriels et proposé diverses options minimisant les impacts pour les membres, tout en assurant la protection des forêts canadiennes. Les propositions bien documentées du CIFQ ont été acceptées par l'ACIA, au grand soulagement des industriels et des projets pilotes permettront d'ouvrir la voie à des mesures qui pourront servir pour d'autres ravageurs, dans le futur.

## Ateliers-conférences

Le travail acharné des comités de la direction de la qualité a permis d'améliorer encore une fois la qualité du transfert technologique et la participation des membres aux ateliers-conférences du CIFQ. La 24<sup>e</sup> édition des ateliers-conférences sur le séchage du bois a rassemblé plus de 150 personnes alors que la 12<sup>e</sup> édition des ateliers-conférences sur la transformation a attiré 110 participants. Ces activités, uniques en Amérique du Nord, réunissent les industriels, les manufacturiers d'équipement et les chercheurs dans un climat d'échange et de camaraderie.

## Audits du programme HT par les Européens et du programme de bois d'emballage par l'ACIA

Le CIFQ a participé aux audits nationaux des européens avec l'ACIA et le CLSAB. Contrairement aux Américains où plusieurs non-conformités majeures ont été soulevées, le programme canadien est bien rodé et bien géré. La question de la calibration des sondes a toutefois été identifiée comme point d'amélioration.





## Formation de classificateurs

Le manque de main-d'œuvre touche drastiquement les postes-clés comme celui de classificateur et ce, malgré l'introduction de technologies remplaçant partiellement le travail de classification. Le rôle des classificateurs inclut donc maintenant de s'assurer que le classement automatique respecte la règle NLGA. En collaboration avec Formabois, le CIFQ a formé une quarantaine de classificateurs. Formabois a aussi appuyé des programmes de formation pour les affuteurs, les gestionnaires de qualité (contremaître) ainsi que le contrôle de la qualité des fermes de toits.

En parallèle, le CIFQ a revu ses fascicules et ses examens de formation de façon à alléger la matière et se concentrer davantage sur les éléments critiques pour la qualité et la valeur des bois.

## Révision et réédition du manuel canadien de classification

Le CIFQ a eu le mandat de NLGA de revoir le manuel canadien de classification. L'édition anglaise avait été revue il y a deux ans et la version française tardait à être consolidée. Une version à jour du manuel, qui sert de base pour l'ensemble des formations en classement du bois au Canada, sera donc éditée sous peu.



## Projet de mélèze MSR

Le CIFQ a participé à une étude visant à évaluer le potentiel du mélèze comme bois MSR. Le MFFP avait mandaté FPInnovations pour ce projet, et le CIFQ a contribué en participant à la sélection et au classement des pièces de même qu'à la revue historique de l'utilisation du mélèze et son exclusion du groupe SPF.

## Monitoring des valeurs de résistance SPF par NLGA

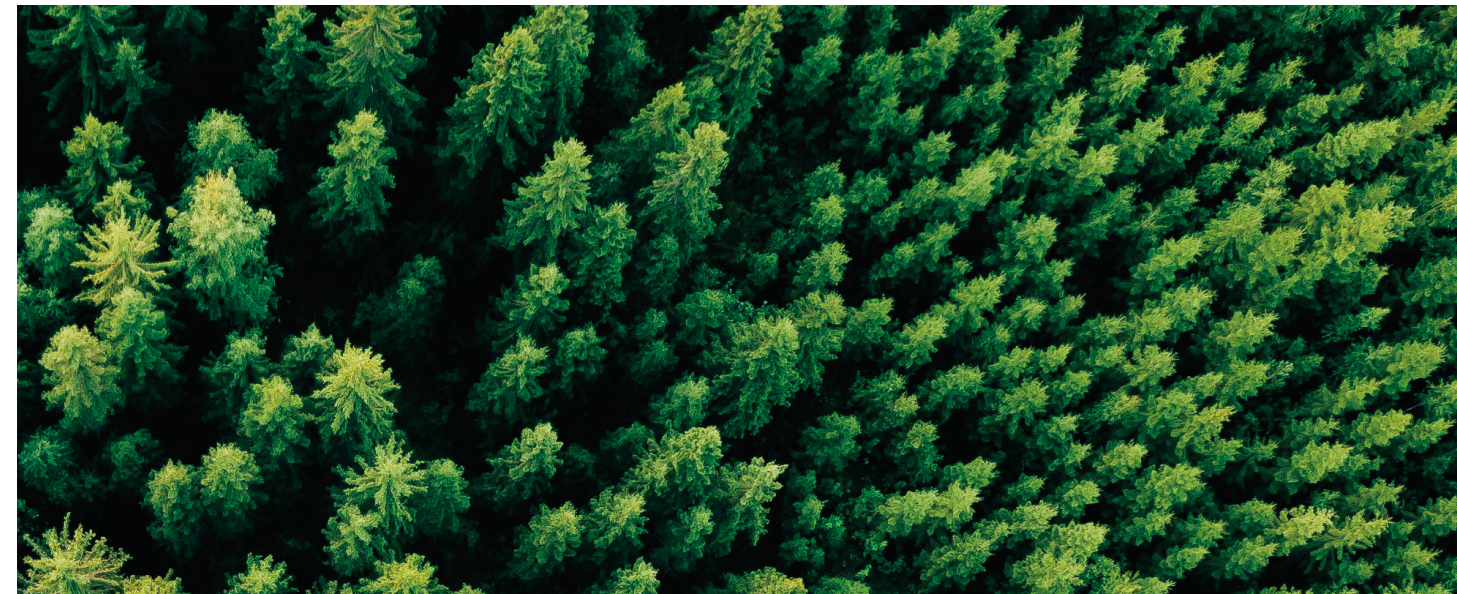
Le National Lumber Grades Authority (NLGA) procède à chaque année au monitoring des essences afin de valider les valeurs de résistance. En 2017, les valeurs trouvées étaient significativement inférieures aux valeurs publiées pour le SPF. Un inventaire supplémentaire a donc été déclenché comme la procédure le demande. La proportion de sapin dans l'Est et aussi dans l'Ouest canadien semble avoir causé cette variation soudaine.

Une note sur les bonnes pratiques de mélange des essences a été préparée par NLGA et sera distribuée aux usines canadiennes via les agences, dont le CIFQ.

La règle de classement de la NLGA décrit la raison d'être des combinaisons d'essences au paragraphe 7a. En résumé, le SPF est basé sur le fait que ces essences, qui croissent ensemble et sont récoltées, fabriquées et commercialisées conjointement, ont des propriétés de performance qui les rendent interchangeables en utilisation.

NLGA recommande donc que si le bois est estampillé avec une désignation de combinaison d'essences (ex. : la SPF) et s'il existe un tri espèce / teneur en humidité pendant fabrication, que les pièces triées soient mélangées à nouveau dans la production finale, à peu près au même ratio que le mélange de récolte attribuable à l'usine.

Rappelons que les programmes de surveillance continue (monitoring) des propriétés forestières mis en œuvre par la NLGA visent à surveiller les combinaisons d'essences avec l'objectif de fournir des preuves à l'appui de l'utilisation des valeurs de conception publiées et ainsi protéger nos marchés.



## Épinette de Norvège (EPNO)

Comme prévu, les résultats ont été présentés aux standards américains à l'automne. Quelques échanges ont été nécessaires entre le Conseil canadien du bois (CCB) et le Laboratoire des produits forestiers américains (FPL) afin de valider des calculs et la méthodologie de regroupement.

L'épinette de Norvège a maintenant des valeurs de résistance connues qui permettront son utilisation dans le bois de construction et sera approuvée dans le code du bâtiment. Ces valeurs sont légèrement inférieures à celles du SPF, mais n'affectent pas significativement l'utilisation générale en construction. Les spécifications de construction n'étant pas à la limite des valeurs de résistance la Norvège pourra se tailler une place dans la construction générale.

Finalement, un conseil d'administration du American Lumber Standard Committee (ALSC) s'est tenu le 24 janvier 2019 et le comité exécutif a **approuvé** les propriétés de conception pour le bois de dimensions **d'épinette de Norvège** ce qui permet un estampage particulier (**N Spr (N)**) ou une inclusion au groupe **Essences Nordiques (N. Species)**.

Au Canada, l'EPNO prend les valeurs du groupe **Essences Nordiques** et aux États-Unis, s'il est estampé **N Spr (N)**, il peut prendre les valeurs propres à cette essence, soit légèrement supérieures au **N. Species**.

Le conseil a également demandé à NLGA de lui fournir un rapport synthèse décrivant la manière dont les différentes agences conduisent actuellement la ségrégation des épinettes de Norvège et voir la possibilité d'une approche commune des agences en matière de ségrégation.

Les industriels désirant utiliser l'épinette de Norvège (EPNO) auront, dès l'entente de ségrégation complétée, deux options :

1. Assurer une **ségrégation** des billes d'EPNO, transformer ces billes séparément et estamper le bois issu de cette production comme « **Norway Spruce North** » (**N Spr (N)**). La ségrégation envisagée est semblable à celle effectuée pour les billes américaines importées et qui portent la marque SPF-s après transformation.
2. **Sans ségrégation**, il sera possible de mélanger les billes d'EPNO et de SPF et de les transformer simultanément si l'estampe sur le bois est double (**SPF / N. Spr (N)**). Dans ce cas, les valeurs de résistances de l'épinette de Norvège s'appliqueront.

L'option de ne pas accepter d'EPNO est toujours possible et n'affectera pas le processus de transformation mais une déclaration, à cet effet, sera requise pour les usines au sud du fleuve puisqu'il s'agit de la zone identifiée comme étant le grenier de l'EPNO.





# GOUVERNANCE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La structure organisationnelle du CIFQ est à la fois inclusive et centrée sur ses membres. Que ce soit au sein des comités internes ou du conseil d'administration, les membres ont plusieurs occasions de s'exprimer sur les enjeux qui leur tiennent à cœur et sur les actions qui peuvent être prises collectivement en tant qu'industrie, pour faire la différence.

Le CIFQ est actuellement dirigé par un conseil d'administration qui compte trente administrateurs délégués dont vingt proviennent du secteur du sciage et du déroulage, dix du secteur des pâtes, papiers, cartons et panneaux et un représentant des membres associés.

## Conseil d'administration au 31 mars 2019

\* Membres du comité exécutif



PRÉSIDENT

**Marco Veilleux \***  
Fortress Global Enterprises Inc.



VICE-PRÉSIDENT – SCIAGE  
ET DÉROULAGE

**Michel Sigouin \***  
Eacom



**Gérald Baril \***  
Groupe Lebel inc.



**Marc Bédard**  
Produits forestiers Résolu



**Denis Bérubé**  
Cédrico Inc.



**Éric Bouchard \***  
Industries John Lewis Itée  
– Remabec



**Jean-Paul Carrier**  
Matériaux Blanchet Inc.



**Pierre Cormier**  
Produits forestiers Résolu



**Éric Couture**  
Rémabec



**Sébastien Crête**  
Groupe Crête Inc.



**François D'Amours**  
Kruger inc.



**Gilbert Demers**  
Produits forestiers Résolu



**Bastien Deschênes**  
Boisaco inc.



**Sylvain Deschênes**  
GDS inc., Groupe de scieries



**François Dumoulin**  
Produits forestiers Résolu



**Michel Filion**  
Chantiers Chibougamau Itée



**Pierre Gingras**  
Produits forestiers Arbec  
s.e.n.c.



**Sylvain Girard**  
Papiers White Birch





**Gaston Isabel \***  
Uniboard Canada inc.



**Jonathan Lebeau**  
Fontaine Inc.



**Claude LeBel**  
Norbord inc.



**Marc Levasseur**  
Produits forestiers Résolu



**Sylvain Martel**  
Tafisa Canada



**Luc Pelletier**  
Cascades Emballages



**Michel Pitre**  
LAUZON Planchers de bois  
exclusifs



**François Racine**  
Louisiana-Pacifique



**Denis Renaud**  
Rétabec



**Jean St-Laurent**  
Lulumco inc.



**Charles Tardif**  
Maibec inc.



**Luc Thériault \***  
Produits forestiers Résolu



REPRÉSENTANT DES  
MEMBRES ASSOCIÉS

**Laurent Pelletier**  
Banque Nationale du Canada

## Comités internes du CIFQ

Le CIFQ compte 20 comités de travail composés de plus de 200 personnes qui appuient le Conseil dans ses prises de position afin de refléter le plus fidèlement possible la volonté de ses membres lors des représentations auprès des gouvernements ou lors des prises de position publiques.

Les membres ont ainsi l'occasion de contribuer non seulement au succès de leur association ou de leur secteur d'activités, mais aussi au rayonnement de toute l'industrie forestière.

- Comité aviseur des normes
- Comité Commerce international
- Comité Congrès
- Comité de développement de marchés internationaux de bois d'œuvre résineux (QWEB)
- Comité de direction de membres associés
- Comité Affaires publiques
- Comité Approvisionnements
- Comité directeur de Cecobois
- Comité Transport des produits finis
- Comité Ressources humaines
- Comité Énergie
- Comité Environnement
- Comité Finances et vérification
- Comité Forêt publique
- Comité Pâtes, papier et carton
- Comité Forêt privée
- Comité Transformation du bois
- Comité Mesurage
- Comité Séchage du bois
- Forum Forêt

## Équipe du CIFQ

### Direction générale

**Denis Lebel**  
Président-directeur général

**Hellen Després**  
Adjointe de direction

### Administration

**Gilbert Landry**  
Directeur adjoint  
et contrôleur

**Guylaine Côté**  
Technicienne  
en administration

### Cecobois

**Gérald Beaulieu**  
Ing. f., directeur

**François Chaurette**  
Ing., conseiller technique

**Caroline Frenette**  
Ing., Ph.D.,  
conseillère technique

**Kévin Gazeau**  
Ing. jr., conseiller technique

**Richard Poirier**  
Architecte  
et conseiller technique

**Simon Thibault Bellavance**  
Ing. jr., conseiller technique

**Yannick Lessard**  
Ing. jr., M.Sc.A.,  
chargé de projets

**Cynthia Bolduc-Guay**  
Conseillère aux  
communications

**Valérie Cayer**  
Coordonnatrice  
aux événements

### Communications, Affaires publiques, Relations gouvernementales et Ressources humaines

**Mario St-Laurent**  
Directeur

**Olivier Hébert**  
Directeur des opérations

**Laurence Drouin**  
Directrice adjointe  
Communications

**Léonie Gagnon**  
Conseillère aux  
communications

**Karl Filion**  
Conseiller aux  
communications

### Économie et marchés

**Michel Vincent**  
Économiste en chef

### Énergie et environnement

**Pierre Vézina**  
Directeur

**Rachel Thibault**  
Directrice adjointe

### Foresterie et approvisionnements

**Yves Lachapelle**  
Directeur

**Paul O'Dowd**  
Directeur adjoint

### Qualité des produits

**Denis Rousseau**  
Directeur

**Chantal Lefrançois**  
Adjointe administrative

**Sylvie Alain**  
Conseillère technique

**Dany Bouchard**  
Inspecteur – Côte-Nord  
et Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Sylvain Lalumière**  
Inspecteur –  
Chaudière-Appalaches,  
Estrie et Montérégie

**Christian Simard**  
Inspecteur –  
Bas-Saint-Laurent  
et Gaspésie

**Gilles Therrien**  
Inspecteur –  
Capitale-Nationale,  
Chaudière-Appalaches  
et Lanaudière

**Sylvain Tousignant**  
Inspecteur – Mauricie,  
Lanaudière et Laurentides

**Jean Michaud**  
Inspecteur –  
Abitibi-Témiscamingue  
et Nord-du-Québec



# LES MEMBRES

Le CIFQ est particulièrement fier de la fidélité témoignée par plusieurs de ses membres au fil des ans.

## Groupe Crête Chertsey inc.

Membre régulier depuis 1969 (50 ans)

## Les palettes B.B. inc.

Membre associé depuis 1994 (25 ans)

## Les produits forestiers D.G. ltée

Membre régulier depuis 1969 (50 ans)

## Liste des membres réguliers du CIFQ

- 2959-8505 QC Inc. (Copeaux de la Vallée)
- 9244-6524 Québec inc. (Bois Lac-Saint-Jean)
- Amex Bois Franc inc.
- Arbec, Bois d'œuvre inc.
- Bégin et Bégin inc.
- Bernard (René) inc.
- Blanchet inc., Matériaux
- Bois BDS inc.
- Bois d'ingénierie Résolu-LP
- Bois Daaquam Div. Saint-Pamphile
- Bois du Fjord inc., Les
- Bois Francs D.V. inc., Les
- Bois Lemay inc.
- Bois Sapaudia, Les
- Bois Weedon inc.
- Boisaco inc.
- Busque & Laflamme inc.
- Canadian Wood Products
- Carrier & Bégin inc.
- Cascades inc.
- CBV inc., Transformation de bois
- Cedrico inc., Bois d'œuvre
- Champeau J.M. inc.
- Chantiers Chibougamau ltée
- Compagnie du Bois Franc DZD inc.
- Côté (Alexandre) ltée
- D. G. ltée, Les produits forestiers
- Duhamel, Scierie
- Duplessis (Léopold) ltée
- Eacom
- Fontaine inc.
- Forex
- Fortress Global Enterprises inc.
- G.L.A. inc., Les bois
- GDS inc., Groupe de scieries
- Gestion forestière Abitibi
- Girard inc., Scierie
- Goodfellow Inc.
- Groupe Crête Chertsey
- Groupe Crête Div. Saint-Faustin
- Groupe Lebel 2004 inc.
- Groupe Lignarex inc.
- Groupe NBG inc.
- Hamel (Clermond) ltée
- Industrie de Bois Saint-Raymond limitée, Les (Scierie Dion & Fils)
- Industries John Lewis ltée – Rétabec
- Industries P.F. inc., Les
- Kébois
- Kruger inc.
- Lac-Saint-Jean inc., Scieries
- Lafontaine inc., Bois de sciage
- Lamco, Produits forestiers
- Landry et associés inc.
- Lauzon (Marcel) inc.
- LAUZON Planchers de bois exclusifs
- Lemelin inc., Les bois
- Louisiana Pacifique Can ltée
- Lulumco inc.
- Maibec inc.

- Maxi-Forêt (Div. Gestion S. Crête inc.)
- Mobilier Rustique (Beauce) inc.
- Moisan (Éloi) inc.
- Norbord inc.
- P.S.E. inc., Scierie
- Papiers White Birch
- Petit Paris inc., Produits forestiers
- Poirier (Rosario) inc.
- Primewood Lumber Inc.
- Pro-Bois André Rousseau inc.
- Produits Forestiers Arbec Inc.
- Produits Forestiers M.E.S. inc., Les
- Produits Forestiers Mauricie
- Produits forestiers Résolu
- Produits Forestiers Temrex, s.e.c.
- Prolam
- Rabotages L'Islet Nord
- Sartigan inc., Usine
- Scierie Martel
- Scierie St-Michel inc.
- Séchoir à bois Normandie
- Services Boismax, inc.
- St-Elzéar inc., Scierie
- Tafisa Canada
- Tembec industries inc., GPF
- Uniboard Canada inc.
- Vaillancourt & Chouinard ltée
- Vexco inc.
- Warwick ltée, Manufacturiers
- West-Brome inc., Scierie

## Liste des membres associés du CIFQ

- 9200-4746 Québec inc. (Torréfaction Plus) (BMT)
- 9224-5737 Québec inc. (A.G. Bois)
- 9279-8990 Québec inc. // Vente concept MB
- 9339-4807 Québec inc., (Les Produits Kisis)
- A.F.A. Forest Products Inc.
- AIRMEDIC
- Alexlyn inc., Bois
- Almassa international inc.
- Alsero ltée
- Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec
- Association des producteurs de copeaux du Québec inc.
- Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction
- Atelier Fabrication R.Y. Inc.
- Autolog gestion de la production inc.
- Banque Nationale du Canada
- Barrette Structural inc.
- Benoît & Dionne produits forestiers ltée
- BFL Canada Risques et Assurances inc.
- Bid Group Technologies Ltd.
- Blanchet Multi-Concept
- BMR inc., Groupe
- Bois Aisé de Montréal inc.
- Bois d'œuvre Beaudoin Gauthier inc., Les
- Bois et Solutions marketing SPEC inc.
- Bois Laurentien, Les
- Bonsaï inc., Bois
- Boscus Canada inc.
- Carbotech International
- Caux & Frères
- CÉGEP de Sainte-Foy
- Centrap inc.
- Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- CERFO
- Chapais Énergie, Société en commandite
- CIMDAT (3700763 Canada inc.)
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Côté et Bernier, Bois
- Couture et Turcotte inc.
- Damabois
- Daniel Cayouette
- Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.
- Dendrotik inc.
- Dentons Canada
- Desfor consultants forestiers, Groupe
- Desjardins Capital de risque
- Développement économique Canada
- DGR inc., Consultants forestiers
- Distributions B. M. B. (1985) sec.
- DK-SPEC Inc.
- DMM inc., Produits forestiers
- École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay
- Effecto inc.
- Équipement SMS inc.
- Équipements BoiFor inc.
- Érablières des Alléghany
- Ernst & Young, s. r. l.
- Fabrication P.F.L.
- Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
- Fédération québécoise des coopératives forestières
- Fonds de solidarité FTQ
- Forex Langlois inc.
- Fournitures Funéraires Victoriaville
- Gilbert inc., Les produits
- Groupe Lebel – Cacouna (BMT)
- Groupe MYD
- Horisol
- HUB International Québec ltée
- Hydro-Québec
- Iggesund Canada inc. (Andritz)
- Indifor inc., Bois
- Industries Fournier inc.
- Industries Machinex
- Inno-centre
- Inotech fabrication Normandin inc.
- Interco inc., Les entreprises
- Investissement Québec
- Jacques Laferté Ltée
- Joroval inc.
- KSH Solutions inc.
- L. C. N. inc.
- Laurentide inc., Bois
- Lauzé inc., Scierie
- LBC Capital
- Lecours Lumber Co. Limited
- Liebherr Canada ltée
- M. G. inc., Bois traités
- Machinage Piché inc.
- Machinerie Lico inc.
- Mailhot palettes inc.
- Manubois
- Manufacturiers et exportateurs du Québec
- Martek (1992) inc., Les bois
- Matra inc., Produits
- Matte inc., Les scieries
- MBI Produits de Forage Inc.
- McNeil inc., Groupe
- Menuiserie d'East Angus inc.
- Menuiserie Gérard Faucher inc.
- Multisac
- Nicholson Manufacturing Ltd
- Novilco Inc
- Oxygène Dolbeau inc.
- Palco inc.
- Palettes B.B. inc.
- Palettes Beauceronnes, Les
- Palettes C.M.P. inc.
- Palettes Express inc.
- Palettes Grandmont inc.
- Palettes Laplante inc.
- Palettes M.C. inc.
- Palettes Perron inc.
- Palettes ressources inc.
- PG SCF
- Phil Électronique
- Planchers des Appalaches Ltée
- Plante (L.H.) & fils inc.
- Plastiques G Plus inc.
- Portbec ltée, Produits forestiers
- Prelco inc. (div. Mtl)
- Prelco inc. (div. RdL)



- Preverco inc.
- Raymond Chabot Grant Thornton
- René Matériaux Composites ltée
- RONA inc.
- Samuel, Groupe des Systèmes d'Emballage
- Savoie inc., Groupe
- Sawquip
- Séchoir MEC (Kiln Dryer)
- SEREX
- Signode Canada inc.
- SM Rochefort inc.
- Société de cogénération de Saint-Félicien
- Société de Financement d'Équipement Wells Fargo
- Solifor inc., Gestion
- St-Armand inc., Produits forestiers
- STAGEM, Division d'entreprise d'insertion inc.
- Stella-Jones/Delson
- SUEZ Water Technologies & Solutions
- T. L. B. inc., Produits forestiers
- Tanguay, Les machineries
- Torrexpert/836 4346 Canada inc. (BMT)
- Transformateurs Delta inc.
- Transport M. Charette
- Ushkuai, Les entreprises
- USNR/Kockums Cancar Co.
- VAB Solutions Inc.
- Vicwest
- Wajax systèmes de puissance
- Wellons Canada

## Liste des membres PPPC

- Cascades inc.
- Fortress Global Enterprises Inc.
- Kruger inc.
- Louisiana Pacifique Can ltée
- Norbord inc.
- Papiers White Birch
- Produits Forestiers Arbec inc.
- Produits forestiers Résolu
- Tafisa Canada
- Uniboard Canada inc.







*Conseil de  
l'industrie  
forestière  
du Québec*

1175, avenue Lavigerie  
Bureau 200  
Québec (Québec) G1V 4P1  
[cifq.qc.ca](http://cifq.qc.ca)